

N°177 octobre 2021 - 250 fcbp

# le pays

magazine

Portfolio  
La pirogue, symbole  
de notre identité  
d'insulaires

Ataï repose  
enfin chez lui

POUR ATAÏ L'INSOUMIS - LFI

MA DOSE  
DE GRANDEUR



MA DOSE  
DE BEAUTÉ



MA DOSE  
DE LIBERTÉ



MA DOSE  
DE BONHEUR



FAITES-VOUS VACCINER, PROTÉGEONS-NOUS



[www.tourismeprovincenord.nc](http://www.tourismeprovincenord.nc) -  

# Sommaire

Le pays n°177 octobre 2021

> Le magazine Le Pays est disponible en kiosque à Nouméa et sur abonnement partout dans le monde !



04

> 04

## Actualités

Une épidémie explosive



13

> 13

## Actualités

Province Nord : des aides pour les travailleurs indépendants

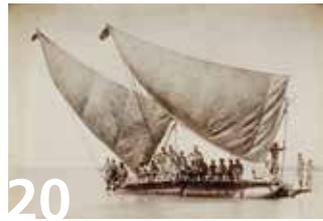


17

> 17

## Actualités

Une intervenante sociale dans la gendarmerie



20

> 20

## Portfolio

La pirogue, symbole de notre identité d'insulaires



26

> 26

## Économie

Pum, le « modèle participatif » de la SLN



30

> 30

## Mémoire

Atai inhumé chez lui

Le pays n°177 octobre 2021

magazine

ISSN 1778-9389

Publication mensuelle Province Nord

Éditée par Cordyline.com Société d'édition

114 rue Awé Sam - 98859 Koné

Directrice de la publication : Sabine Jobert

Tél. : 75.35.74

Email : lepays@canl.nc

Rédaction : Sabine Jobert

Ont collaboré à cette édition : ALK, Lyne Lamy

(corrections).

Crédits photos : KNS, Kenu One Project, SLN.

Maquette et mise en page : CléoCréations - Poindimié

Impression : Artypo

## Le geste du mois

## Eco Citoyen !



CENTRE D'INITIATION À L'ENVIRONNEMENT

### RÉDUIRE NOS DÉCHETS, POURQUOI ?

Produire moins de déchets, c'est préserver les matières premières utilisées dans la fabrication des objets. C'est aussi limiter les émissions de gaz à effet de serre et agir sur le réchauffement climatique. **PROTÉGEONS LA PLANÈTE !**

Il y a 40 ans, nos parents produisaient deux fois moins de déchets qu'aujourd'hui. Les emballages et le jetable ont peu à peu envahi notre monde. Ses ressources ne sont pourtant pas infinies. **ÉCONOMISONS-LES !**



Réduire ses déchets, cela signifie mieux consommer et moins gaspiller. **C'EST DONC BON POUR NOTRE PORTE-MONNAIE !**

ENSEMBLE, METTONS NOS POUBELLES AU RÉGIME !

### AU LIEU DE JETER, JE REVENDS, JE DONNE OU JE RÉPARE

GESTE N° 2

REVENDE, DONNER OU RÉPARER, C'EST 13 KG DE DÉCHETS JETÉS EN MOINS PAR AN ET PAR PERSONNE.

C'est cassé ? Ça peut peut-être s'arranger. J'ai le réflexe de réparer ou de faire réparer mon mobilier, ma cafetière, mes appareils électroménagers... au lieu de toujours les racheter neufs. Pour prolonger la durée de vie de mon matériel ou de mes meubles, je les entretiens régulièrement. Et ceux qui ne me servent plus, je les donne ou je les revends, ils peuvent encore être utiles !





Face à une épidémie galopante, la vaccination apparaît comme la seule solution. Les initiatives se multiplient pour faciliter l'accès à la vaccination pour tous.

## Une épidémie explosive

Les autorités sanitaires savaient qu'un jour ou l'autre, le virus du Covid et son très contagieux variant Delta entreraient en Nouvelle-Calédonie, la seule inconnue restant la date précise de son introduction. C'est aujourd'hui une réalité avec l'annonce, le lundi 6 septembre, de trois cas autochtones. Une nouvelle qui intervient trois jours après la décision unanime des élus de rendre la vaccination anti-Covid obligatoire pour toute personne majeure. La campagne de vaccination a pris un nouveau rythme.

**Lundi 6 septembre :** Les trois cas locaux de Covid 19 détectés ce jour sont issus de trois zones différentes : Lifou, Dumbéa et le Médipôle. Ces trois personnes n'ont pas voyagé et n'ont pas eu de contact entre elles. L'une d'elles est placée en réanimation au Médipôle.

A 19 heures, après la réunion de crise réunissant le gouvernement et l'État, les autorités annoncent le retour du confinement strict pour une période de quinze jours avec fermeture des établissements scolaires et universitaires, le port du masque obligatoire et le respect des gestes barrières. Les établissements recevant du public (bars, restaurants, nakamals, salles de spectacle...) ferment également à partir du mardi 7 septembre à midi. Le trafic aérien inter-îles est suspendu, ainsi que la circulation des bus interurbains.

**Mardi 7 septembre :** Lors du point de presse du jour, est annoncé le chiffre de 7 cas positifs. Sont comptabilisées comme cas positifs les personnes dont le test PCR s'est révélé positif.

Dans un communiqué, le Sénat coutumier appelle au respect du confinement et des mesures barrière. Il préconise l'annulation de tout regroupement coutumier, religieux, politique, sportif... et encourage la population à se faire vacciner.

La continuité pédagogique se met en place, avec distribution de dossiers dans les établissements scolaires pour ceux qui n'ont pas accès à Internet.

**Mercredi 8 septembre :** Les centres de vaccination sont pris d'assaut. De nombreuses personnes souhaitent également se rassurer en se faisant tester. Neuf nouveaux cas ont été détectés pendant les dernières vingt-quatre heures, ce qui porte à seize le nombre de cas positifs depuis le début de la crise. Sur ces seize personnes, six se trouvent en réanimation. « *Nous allons vivre avec ce virus* » souligne le docteur De Greslan, président de la commission médicale d'établissement du Médipôle, lors du point de presse quotidien écartant la possibilité de retrouver le statut « *zéro Covid* ». « *Le pays a une capacité de 800 tests par jour* » poursuit le médecin, « *il n'est pas nécessaire de faire un test lorsqu'on n'a pas de symptômes.* »

Un cas contact est quelqu'un qui a été en contact direct, pendant plus de quinze minutes, sans masque, avec un cas positif par PCR. « *Si vous n'avez pas de symptôme, restez en confinement, un test PCR ne sert à rien. Si vous portez le masque et respectez les gestes barrière, les cas contact ne devraient pas poser de problème à l'avenir.* »

Les patients symptomatiques sont dirigés vers l'hôpital ou vers les hôtels pour les cas les moins graves et vaccinés.

« Le statut de Covid-free nous a permis de gagner du temps sur les vaccins, de vacciner une partie de la population et d'anticiper sur beaucoup de sujets opérationnels comme les stocks de masque, la question de l'oxygène médical pour lequel nous sommes autonomes » estime la vice-présidente du gouvernement Isabelle Champmoreau.

**Jeudi 9 septembre :** A Paris, le Premier ministre présente un décret déclarant l'état d'urgence sanitaire en Nouvelle-Calédonie, qui entre en vigueur ce jour pour une durée d'un mois. Dans la journée du 8 septembre, 660 tests ont été effectués qui ont permis d'identifier 53 nouveaux cas. Au total, 66 cas sont recensés depuis le début de semaine, âgés de 20 à 80 ans. Une dizaine de clusters a été identifiée, sur l'ensemble de la Nouvelle-Calédonie.

Le gouvernement lance un appel à l'ensemble du personnel médical ou paramédical, en exercice ou à la retraite, pour constituer une réserve sanitaire.

**Vendredi 10 septembre :** Un décès est annoncé par le président du gouvernement en personne. La personne, âgée de 75 ans et souffrant de différentes pathologies, vivait en maison de retraite, indique le président du gouvernement.

**Samedi 11 septembre :** Les autorités sanitaires annoncent 148 cas supplémentaires en 24 heures soit au total 265 personnes testées positives avec des tests PCR. La veille, en une journée, plus de 5500 doses du vaccin ont été administrées à travers le pays. Le gouvernement a fait appel à une réserve sanitaire locale, quelque trois cents personnes se sont portées volontaires pour porter main forte aux services de santé, en cas de besoin.

Désormais et pour faire face à l'afflux de personnes dans les centres de dépistage, des tests rapides d'orientation diagnostique de type antigénique sont employés dans les centres de dépistage. Ils permettent d'obtenir un résultat en quinze minutes.

A partir de ce jour, les personnes âgées de 65 ans et plus qui ont été vaccinées depuis plus de six mois peuvent bénéficier d'une troisième dose. Ce rappel est destiné à renforcer leurs défenses immunitaires, indiquent les autorités sanitaires.

A Koohné comme dans d'autres communes du Nord, un vaccinodrome est ouvert à la salle omnisports. Plus de mille personnes sont vaccinées dans la journée.



A Koohné, un premier vaccinodrome est organisé le 11 septembre, avec plus de mille personnes qui reçoivent une dose de vaccin. L'opération est renouvelée le samedi suivant, le 18 septembre. Les médecins libéraux de la zone, les professionnels de santé de la province Nord et beaucoup d'autres volontaires se mobilisent.

## Editorial

Dans un petit pays comme le nôtre, le Covid a très rapidement été une réalité tangible dans nos vies. La grand-mère de notre collègue qui décède, le tonton de notre camarade de l'université aussi, nos amis soignants qui nous racontent les services de réanimation saturés... Tout cela sans qu'il soit possible de veiller les morts, de se réunir à plus de dix personnes pour les deuils.

Dans un petit pays comme le nôtre où quelque 58 000 personnes sont en longue maladie, où une personne sur cinq est concernée par le diabète et deux habitants sur trois en surpoids, peut-on faire autrement que de faire confiance à son médecin ? Des médecins qui dans leur immense majorité encouragent à la vaccination du plus grand nombre. A Koohné par exemple, la plupart des médecins libéraux se sont associés aux campagnes de vaccination et sont venus prêter main-forte aux équipes plusieurs samedis de suite.

Nous avons besoin de faire confiance à nos soignants et les réseaux sociaux qui distillent le doute quotidiennement ne nous aident pas. Si l'Académie nationale de médecine reconnaît que la vaccination ne permettra pas d'éradiquer totalement le Covid, que des variants dominants continueront de circuler sur un mode épidémique même parmi les populations vaccinées, elle insiste sur le fait qu'il y aura moins de malades, des malades moins sévèrement atteints et un plus faible taux de mortalité.

A plus long terme, comme nous le rappelle Valentine Eurisouké, vice-présidente de la province Nord en charge de la santé qui a initié le projet Do Kamo lorsqu'elle était membre du gouvernement en charge de la santé, il faudra s'atteler à la prévention. Une prévention qui passe notamment par de nouvelles habitudes alimentaires et un mode de vie moins sédentaire.

La rédaction

**Dimanche 12 septembre :** Le décompte s'élève aujourd'hui à 565 cas positifs, avec cinquante personnes hospitalisées à l'unité Covid du médipôle et six personnes en réanimation. Lors du point presse, le porte-parole du gouvernement Yannick Slamet annonce une restriction des commerces ouverts à partir de lundi, dès la première heure.

**Lundi 13 septembre :** « C'est une catastrophe sanitaire qui s'annonce » déplore le docteur De Greslan lors du point presse après avoir annoncé deux décès supplémentaires et cent quinze nouvelles hospitalisations. Plus de quinze patients sont hospitalisés en réanimation. « Nous avons une capacité de 170 lits d'hospitalisation et 115 sont déjà occupés. En réanimation, nous avons ouvert 20 lits et 15 sont déjà occupés. Nous arriverons vite à saturation. »

Pour faire face à la situation, de nouvelles mesures sont annoncées, comme la réquisition des hôtels jusqu'à ce jour dédiés à la quatorzaine pour accueillir les malades qui ont besoin de surveillance mais ne nécessitent pas d'hospitalisation. « La Covid peut s'aggraver entre cinq et sept jours après les premiers symptômes, avec parfois une atteinte pulmonaire. On doit la dépister. » Un réseau a été mis en place avec une coordination qui permet aux médecins généralistes d'orienter directement leurs patients vers les hôtels réquisitionnés. Les médecins généralistes ont été formés et informés. « Cela nous permet d'avoir dans un même lieu jusqu'à cinq cents personnes et d'assurer une surveillance de leur état de santé. Des personnes qui peuvent être hospitalisées si des symptômes de décompensation apparaissent. » La durée de surveillance en hôtel n'excédera pas 10 jours. Deux hôtels ont été réquisitionnés dans le Nord, à Koohnê et à Koumac.

Pour limiter la contamination au sein des familles, la personne testée positive doit s'isoler dans une chambre où elle prendra ses repas. Il ne faut pas mélanger le linge.



Les personnes testées positives qui ne peuvent pas s'isoler à domicile mais dont l'état de santé ne nécessite pas d'hospitalisation sont accueillies dans des hôtels réquisitionnés à Koohnê, Koumac et Poindimié.

**Mardi 14 septembre :** Un couvre-feu est mis en place à partir de ce jour de 21 heures à 5 heures du matin. Seuls les déplacements pour raisons professionnelles ou pour raisons médicales sont autorisés. Deux nouveaux décès sont enregistrés.



A l'entrée du Pôle sanitaire du Nord, du côté du service des urgences, une tente pour accueillir et orienter les patients.

**Mercredi 15 septembre :** Le Pôle sanitaire du Nord est en mesure d'accueillir ses premiers patients Covid, qui ne seront plus systématiquement transférés à Nouméa.



KNS a installé un protocole à l'entrée du site permettant à toute personne qui a des doutes sur son état de santé de se faire dépister. (© KNS)

KNS installe un protocole sanitaire à l'entrée de son site qui permet aux personnes présentant des symptômes de faire un test antigénique. Cinq cas positifs sont ainsi détectés.

**Judi 16 septembre :** Trois nouveaux décès sont enregistrés, ce qui porte à sept le nombre de personnes décédées de la Covid depuis le 6 septembre.

**Vendredi 17 septembre :** Le président du gouvernement prend la parole lors du point presse pour faire le point de la situation. Sept nouveaux décès sont à déplorer, ce qui porte à 14 le nombre de morts depuis le 6 septembre. Le confinement strict est prolongé jusqu'au 4 octobre.

Le service de réanimation du Médipôle est renforcé avec des lits de surveillance continue. Il faut également former en urgence les infirmières à la réanimation.

Une mission d'évaluation dépêchée par l'État analyse les besoins sanitaires, afin de déterminer les moyens humains et matériels nécessaires. Une première vague de renfort sanitaire est attendue en milieu de semaine prochaine et une deuxième en fin de semaine, avec au total 300 professionnels.

**Samedi 18 septembre :** Alors que le nombre de personnes hospitalisées et le nombre de décès progresse jour après jour, l'État informe par communiqué que les personnes arrivant en Nouvelle-Calédonie doivent désormais présenter un justificatif attestant qu'elles sont vaccinées. Pour les personnes âgées de 12 à 17 ans ou celles présentant une contre-indication médicale recensée, il sera exigé un test PCR réalisé moins de 72 heures avant le déplacement, ou un test antigénique réalisé moins de 48 heures avant. Pour parvenir à entrer en Nouvelle-Calédonie, les personnes doivent faire valoir un motif impérieux d'ordre personnel, familial ou professionnel, un motif de santé urgent, accepter les tests de dépistage et indiquer son lieu de septaine.



Au vaccinodrome de Kohné samedi 18 septembre, il était également possible de se faire dépister, avec un test antigénique. Un test qui est destiné aux personnes présentant des symptômes, rappellent les autorités sanitaires.

**Lundi 20 septembre :** « *La Calédonie souffre et est endeuillée, nous faisons face à un afflux inimaginable de malades* » souligne le docteur De Greslan lors du point presse quotidien, alors que la vice-présidente du gouvernement Isabelle Champmoreau vient d'annoncer de nouveaux morts, ce qui porte à 25 le nombre de personnes décédées du Covid depuis le 6 septembre.

« *Nous avons 320 lits occupés par des malades du Covid sur les 500 lits que compte l'hôpital. Et ce week-end, nous avons consommé en 24 heures l'oxygène que nous consommons habituellement en une semaine. 39 patients sont en réanimation.* »

Des « *unités de proximité Covid* » ont été mises en place, explique le médecin. Les personnes testées positives doivent s'adresser à leur médecin traitant, ou peuvent entrer en contact avec ces unités en composant le 05 02 02. En fonction de leur état, on leur demandera de s'isoler à domicile ou d'aller dans un hôtel réquisitionné où une surveillance de leur état de santé est assurée. Dans les cas graves ou s'ils présentent des facteurs de risque, ils seront hospitalisés. « *Ne restez pas seul chez vous sans prendre contact* » insiste le médecin, qui constate que beaucoup de patients consultent trop tard.

Une organisation a été mise en place dans tout le pays. Ainsi, en ce lundi 20 septembre, au Pôle sanitaire du Nord, dix patients sont hospitalisés au sein de l'unité Covid qui compte vingt lits. Quatre malades sont hospitalisés dans le « *secteur aigu* », un secteur de cinq lits. Dix

personnes testées positives au Covid sont isolées à l'hôtel. « *Nous assistons à une montée en charge progressive de l'activité d'hospitalisation, ce qui signifie que le plus dur de l'épidémie est à venir* » analyse le directeur de l'hôpital, Joachim Tutugoro. Pour garantir une prise en charge optimale des patients, à Kohné, la vaccination est assurée désormais au village par les services sanitaires de la province Nord, à la salle Au Pitiri.

Le docteur De Greslan lance par ailleurs un appel aux infirmiers libéraux afin de créer un réseau par secteur géographique pour assurer le suivi des patients qui regagnent leur domicile.

Une unité de soins palliatifs a été mise en place avec le CHS pour les patients en fin de vie qui souhaitent rester à domicile. Une unité portée par différentes valeurs, souligne le médecin : « *concertation, collégialité, éthique, écoute... Dans le monde océanien, il est fondamental d'expliquer. Si les choses sont accompagnées, elles sont moins difficiles.* »

Le soir-même, le Haut-commissariat annonce l'arrivée prévue le lendemain de 75 soignants en provenance de l'Hexagone.

**Mardi 21 septembre :** L'épidémie progresse avec 8 décès supplémentaires et 793 nouveaux cas positifs. La vaccination en revanche, marque le pas. La troisième dose de vaccin est désormais ouverte à toutes les personnes qui ont reçu leur 2<sup>e</sup> dose depuis plus de six mois, sans condition d'âge.

Le gouvernement publie le protocole en vigueur pour les funérailles des personnes décédées du Covid-19. Dans le cadre du confinement, seules dix personnes peuvent assister au recueillement et aux funérailles.

**Mercredi 22 septembre :** 16 décès supplémentaires, le plus jeune avait 41 ans, 52 patients en réanimation... Le Covid poursuit sa progression. Lors du point presse du jour, Gilbert Tyuienon, membre du gouvernement, avance la possibilité que l'obligation vaccinale soit ramenée au 31 octobre de cette année, au lieu du 31 décembre. Face au nombre croissant de décès, Vaimu'a Muliava, autre membre du gouvernement présent devant la presse ce jour, lance un vibrant appel en faveur de la vaccination. Des vols sont prévus pour rapatrier les Calédoniens bloqués à Wallis ou en métropole, indique encore Gilbert Tyuienon, qui rappelle qu'il faut un motif impérieux pour voyager et un schéma vaccinal complet.

Un pont aérien est organisé entre la Grande Terre et les îles pour le fret sanitaire, le transport du personnel essentiel et les evasan vers Nouméa.

Les soignants arrivés mardi soir de l'Hexagone commencent à se déployer sur le terrain.

**Jeudi 23 septembre :** « *50 % de la population totale a reçu une première dose, 30,25 % présente un schéma vaccinal complet. 2716 personnes ont été vaccinées hier, alors que nous avions prévu un rythme de 5000 vaccinations par jour, cela doit nous interpeller* », indique le porte-parole du gouvernement Yannick Slamet en ouvrant le point presse par

l'annonce de 8 nouveaux décès. 54 personnes se trouvent en réanimation, ce qui représente la capacité maximale du Médipôle. 1090 personnes sont guéries : une personne est considérée comme guérie dix jours après le début des symptômes ou un test positif.

**Vendredi 24 septembre :** Le pays comptabilise 5805 cas positifs (523 nouveaux cas depuis la veille) et enregistre ce jour 5 décès supplémentaires, soit au total 62. 1541 personnes sont considérées comme guéries.

Le gouvernement indique que des commandes d'autres vaccins, sans ARN messenger, ont été lancées, pour permettre à la vaccination de gagner du terrain.

**Samedi 25 septembre :** La SLN tire la sonnette d'alarme. Alors que dans le cadre de la crise sanitaire, toutes les dispositions ont été prises, souligne la direction, la société est toujours en attente d'autorisations des institutions calédoniennes compétentes pour sortir de l'impasse dans laquelle elle se trouve. Les autorisations concernent l'exportation de minerais non valorisables localement à hauteur de 2 millions de tonnes supplémentaires et « *l'accélération du projet de fournitures énergétiques qui a pour objectif de permettre à la SLN de recouvrer un prix de l'énergie compétitif.* »

A Nouméa, un rassemblement statique réunit les opposants au vaccin et à l'obligation vaccinale. Ils demandent l'annulation de la délibération n° 44. Le haut-commissariat comptabilise un peu moins de 2000 personnes à l'entrée de la ville. Des voix s'élèvent dans la classe politique pour demander des explications au haut-commissaire sur la tenue de cette manifestation. Celui-ci répond que toutes les conditions avaient été réunies par les organisateurs, Réinfo Covid avec des collectifs et des syndicats. « *Le Conseil d'État a jugé en 2020 que la liberté de manifester ne pouvait être supprimée* » indique encore le haut-commissaire, Patrice Faure.

Une centaine de soignants de la réserve sanitaire nationale arrive de métropole pour venir en renfort des équipes sur place.



Opération de solidarité à Kaa Wi Paa (Kouaoua) où, après l'organisation d'un vaccindrome, des produits de la terre, tubercules, citrouilles, cocos sont collectés dans les tribus pour être acheminés vers la Banque alimentaire à Nouméa où ils seront distribués aux familles dans le besoin. (© Fb A.Ponga)

A Koohnè, huit malades du Covid hospitalisés au Pôle sanitaire du Nord, dont trois dans un état grave, sont transférés au Médipôle afin de pouvoir accueillir d'autres patients et anticiper ainsi une saturation de l'unité Covid.

Le ministre des Outre-mer Sébastien Lecornu est attendu à Nouméa le 4 octobre pour un séjour de quinze jours.

**Lundi 27 septembre :** Le nombre des décès continue de progresser, il atteint le chiffre de 93 depuis le 6 septembre. 52 personnes sont hospitalisées en réanimation. Dans le point presse quotidien, Christopher Gygès évoque les discussions actuellement en cours sur la mise en œuvre du pass sanitaire au moment du déconfinement. Un déconfinement qui devrait être progressif. Les vacances scolaires d'octobre ont été déplacées. C'est donc le premier jour de congés pour les enfants. Et un nouveau rythme pour les parents qui télé-travaillent et devaient jusqu'ici assurer également le suivi scolaire de leurs enfants. Pas toujours facile....

Christopher Gygès détaille également le protocole santé et sécurité au travail.

Référendum : les inscriptions dans les bureaux de vote délocalisés sont ouvertes. A ce jour, la date du 12 décembre 2021 est maintenue pour la troisième consultation.

Au journal télévisé de Caledonia le soir, l'invitée est la référente du dispositif d'accompagnement et de soutien aux endeuillés du Covid lancé par le CHS Albert Bousquet. « *On n'est pas là uniquement pour écouter mais pour apporter une collaboration et permettre aux familles de trouver des solutions, des familles qui se trouvent face à des problèmes administratifs qui viennent majorer leur douleur* » explique la référente. Le contact du dispositif : 05 01 11. ■



Vendredi 24 septembre : le gouvernement de Nouvelle-Calédonie avec ici son président Louis Mapou et sa vice-présidente Isabelle Champmoreau visitent le centre hospitalier du Nord avec le président de la province Nord Paul Néaoutyine et la commissaire déléguée pour la province Nord, Annick Baille. Ils sont accueillis par Joachim Tutugoro, le directeur du CHN. (© Haut-Commissariat de la République en Nouvelle-Calédonie)

Valentine Eurisouké, 2<sup>ème</sup> vice-présidente de la province Nord en charge de la santé

## « Les personnes vulnérables sont prises en charge en priorité »

Membre du gouvernement en charge de la santé pendant plusieurs années, Valentine Eurisouké est à nouveau en charge de ce secteur à la province Nord où elle est deuxième vice-présidente. Elle se mobilise aujourd'hui dans la lutte contre le Covid.

*Le Pays : Vous êtes présente sur le terrain, notamment dans les vaccino-dromes, ces journées de vaccination sans rendez-vous. Quel est le message que vous souhaitez faire passer à la population ?*

**Valentine Eurisouké :** Le message, c'est que cette troisième crise se passe dans un contexte où le virus circule dans tout le pays. La population doit aider le travail des institutions pour que chacun puisse se protéger, protéger sa famille et les personnes les plus vulnérables. Le seul moyen de limiter la propagation du virus et une forme sévère de la maladie, c'est de respecter les consignes de confinement strict, les gestes barrières et distanciations sociales mais surtout de se faire vacciner.

*Le Pays : Quels conseils donnez-vous à ceux qui ont peur du vaccin et de ses conséquences ?*

**VE :** La vaccination est un moyen de prévention aujourd'hui, comme cela se fait pour d'autres maladies, grippe et autres. Cela permet de limiter les impacts du virus sur la santé des personnes. C'est un moyen qui permet d'aider notre système immunitaire à fonctionner correctement en luttant contre le virus.

Des millions de personnes se sont fait vacciner dans le monde. C'est un vaccin autorisé par l'Agence de sécurité du médicament qui valide la mise sur le marché de tous types de médicaments. J'encourage ceux qui en ont peur à consulter leur médecin traitant afin qu'il puisse les informer correctement, surtout pour ceux qui présentent des contre-indications médicales.

*Le Pays : Quelles sont les prérogatives de la province en matière de santé ?*

**VE :** Pour moi, au-delà des missions habituelles de la collectivité dans les secteurs social et sanitaire, le travail de prévention sera la priorité. C'est l'axe 3 du Plan Do Kamo. Celui-ci devra être renforcé. Il y a malheureusement 58000 Calédoniens en longue maladie, c'est trop pour un petit pays.

Travailler la prévention, c'est l'affaire de tous. Chacun doit être acteur de sa propre santé. C'est également prendre en compte tous les déterminants de la santé que sont la prévention, l'éducation, la protection, l'environnement de vie et l'offre de soins. Selon certaines études, l'état de santé d'une population dépend à 60% de l'offre de prévention, à 15% des facteurs génétiques et à 25% de la qualité, du niveau et de la diversité de l'offre de soins.

Actuellement 98,5% des moyens financiers sont destinés à l'offre de soins et 1,5% réservé à la prévention, c'est ce qui expliquerait la situation sanitaire dégradée de la population calédonienne.

*Le Pays : La province Nord avait commandé cinq respirateurs lors du premier confinement en mars 2020, sont-ils utilisés ?*

**VE :** Quasiment chaque dispensaire dispose aujourd'hui de cet équipement. Pour assurer une meilleure prise en charge des patients Covid, une demande a été effectuée auprès de la Mission technique pour renforcer le matériel dans nos quatorze dispensaires. Reste à former le personnel afin d'utiliser correctement ce matériel en place.



*Le Pays : Quelles sont les mesures prises pour protéger les personnes les plus démunies et celles qui sont les plus fragiles ?*

**VE :** Les mesures prises lors des deux derniers confinements sur les dispositions de l'aide médicale vont continuer pour cette troisième crise.

Dans le cadre des compétences relevant des provinces, les aides sociales diverses sont apportées en soutien aux familles démunies.

Sur les lieux de vaccination, une attention particulière est portée pour que les personnes vulnérables soient prises en charge prioritairement.

Lors de la deuxième crise, les dispensaires ont fait le nécessaire pour contacter directement les personnes vulnérables afin qu'elles soient vaccinées en priorité.

*Le Pays : Comment touchez-vous les populations qui sont les plus éloignées ?*

**VE :** Les mairies prennent en charge le transport des personnes. Des vaccino-dromes sont organisés dans les tribus par le gouvernement et la province. ■



Les enfants des personnels prioritaires, accueillis dans trois écoles dans le Nord, comme ici à Téari à Koohnê, le temps du confinement alternent entre temps de travail avec des enseignants volontaires et jeux encadrés par du personnel communal et des éducateurs sportifs. Les fratries restent dans le même groupe.

## A l'école

Dans la cour de l'école, les trottinettes sont de sortie. C'est la pause du matin après une première partie de travail en classe. Les enfants dont les deux parents travaillent dans des secteurs prioritaires sont accueillis chaque jour, entre 7h et 17h30. « *Ce n'est pas comme à l'école. Les enfants peuvent arriver et repartir à l'heure qui convient aux parents et si ceux-ci ont une journée de repos, par exemple, ils peuvent rester à la maison* » explique la directrice, Aline Fleurus. Chaque enfant apporte ses propres jeux. Tous les adultes sont masqués.

Les élèves sont répartis en deux groupes, en mixant les âges afin de ne pas séparer les fratries. Le personnel communal est également mobilisé pour accueillir les élèves. « *De 7 heures à 8 heures, c'est une équipe d'agents communaux qui reçoivent les enfants. Ils sont quatre et font des roulements. Il y a ensuite un binôme d'enseignants volontaires qui prennent en charge les enfants de 8 h à 11 h30, chacun un groupe.* »

### Des activités sportives

Les enfants déjeunent dans leur classe d'un repas froid qu'ils apportent de chez eux, encadrés une nouvelle fois par du personnel communal jusqu'à 13h30. De 13h30 à 15h30,



Tous les adultes, comme ici la directrice Aline Ferrus, restent masqués tout au long de la journée.

En province Nord, trois écoles ont été réquisitionnées pour accueillir les enfants des personnels prioritaires, à Koohnê, Koumac et Poindimié. A l'école Téari de Koohnê, les vingt enfants accueillis chaque jour sont répartis en deux groupes en mixant les âges pour garder ensemble les fratries.

une autre équipe d'enseignants volontaires prend le relais. De 15h30 à 17h30, des enseignants et des éducateurs sportifs de la Direction des sports et des activités socio-éducatives de la province Nord proposent des activités ludiques et sportives au groupe d'enfants. Le mercredi, les activités sportives sont au programme toute la journée. « *La plupart des enfants étaient déjà là lors des précédents confinements. On se connaît ! Et nous avons eu la chance d'avoir la psychologue scolaire parmi nous au début, parmi les volontaires, qui nous a aidés à identifier les enfants qui étaient inquiets. Les enfants aujourd'hui ne sont pas stressés du tout.* » Arrivé depuis un mois à Koohnê avec son père gendarme, l'un des grands doit s'adapter à son nouvel environnement dans des conditions bien particulières et pas toujours faciles. Le Covid et le confinement, il connaît cependant. « *Pendant six mois de confinement, on n'a pas pu aller à plus de dix kilomètres de la maison...* » explique-t-il. « *Ce qui est le plus compliqué, c'est d'arriver à faire respecter les gestes barrières entre les enfants* » observe la directrice, s'interrogeant déjà sur les conditions d'une reprise de la scolarité dans les semaines à venir, dans une école qui compte 420 élèves parmi lesquels 300 demi-pensionnaires... ■



## Repères

### La continuité pédagogique bien assurée

Lundi 20 septembre : lors du point presse quotidien, le vice-recteur Erick Roser se félicite de la solidarité qui a permis d'achever les pochettes de cours à tous les élèves confinés : les mairies, les gendarmes, les associations. « 95% des élèves sont joignables. 55% d'entre eux ont reçu un dossier papier, ce pourcentage d'élèves qui travaillent avec des dossiers papier monte à 80% en collège. » Il souligne également la solidarité de l'OPT qui permet l'accès gratuit à certains sites éducatifs. Les deux premiers confinements en 2020 et mars 2021 auront au moins permis de rôder l'organisation de la continuité pédagogique, le suivi scolaire des élèves qui s'est mis en route rapidement dans le Nord début septembre. « Le travail demandé par les enseignants aux élèves est mieux calibré, on a tenu compte des expériences précédentes. »

### Le calendrier scolaire modifié

« Les vacances scolaires vont être avancées de deux semaines, du 24 septembre au 10 octobre. Il n'y aura donc qu'une seule semaine de vacances en dehors du confinement, du 4 au 10 octobre » poursuit le vice-recteur.

### Bac : bienveillance et exigence de qualité du diplôme

« En 2021 en métropole, des mesures spécifiques ont été adoptées pour le bac. La crise sanitaire a eu des effets très hétérogènes selon les régions. Le principal moyen a été le recours au contrôle continu. Il ne faut pas que les élèves se découragent, nous les accompagnerons jusqu'au bout » souligne Erick Roser. L'épreuve du grand oral sera maintenue, poursuit le vice-recteur. Les élèves auront une attestation du professeur qui indiquera quelles sont les parties du programme qui n'ont pas été traitées. Pour les élèves de première qui passent le bac de français, ils auront deux sujets au choix à l'écrit et une liste de textes réduite à l'oral. Les mesures adoptées doivent permettre de conjuguer bienveillance et exigence de qualité du diplôme.

### Étudiants en métropole : les vols vont reprendre

« Pour les étudiants qui sont en attente de pouvoir rentrer en Nouvelle-Calédonie, les vols vont reprendre » assure Isabelle Champmoreau, élue en charge de la santé.

## Vaccination : en progression... mais peut encore mieux faire

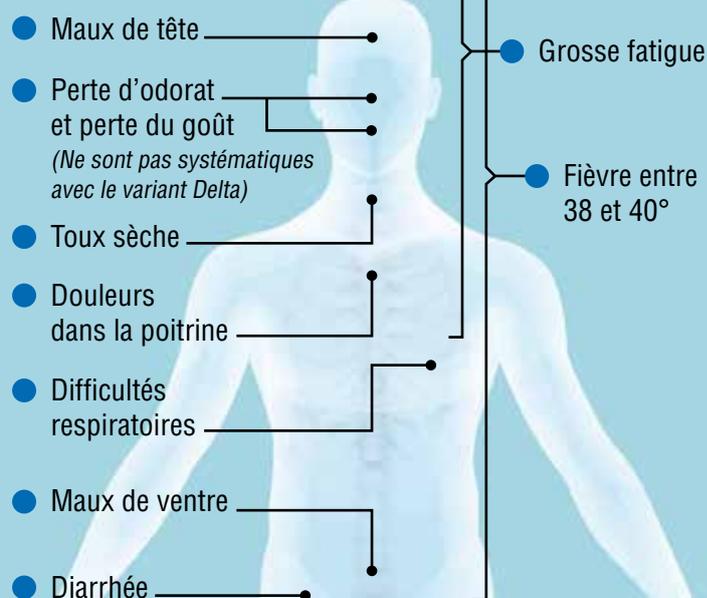
Vacciner le plus largement possible, c'est l'option prise par la province Nord comme par l'ensemble des collectivités de Nouvelle-Calédonie pour limiter la progression de l'épidémie. La vaccination sans rendez-vous organisée dans les « vaccinodromes » complète l'offre proposée dans les différents dispensaires.

Dans les locaux de la province Nord, un centre d'appel a été mis en place depuis quelques mois pour faciliter la prise de rendez-vous pour la vaccination. Depuis le confinement, des agents volontaires viennent renforcer les deux personnes affectées à cette tâche depuis le mois de juillet et se relaient pour répondre aux appels. « Au mois de juillet, nous recevions environ 35 appels par jour et il y avait moins de 250 premières injections par semaine. Depuis le 6 septembre, nous recevons entre 250 et 400 appels par jour » indique Michel Helly, coresponsable de l'organisation de ce centre d'appel au sein du Secrétariat général. Chaque semaine, celui-ci mesure la progression de la vaccination dans les différentes communes afin d'adapter la stratégie aux besoins et aux réalités du terrain. « Le nombre de personnes qui a reçu une première dose a doublé pendant les deux premières semaines de confinement. » ■

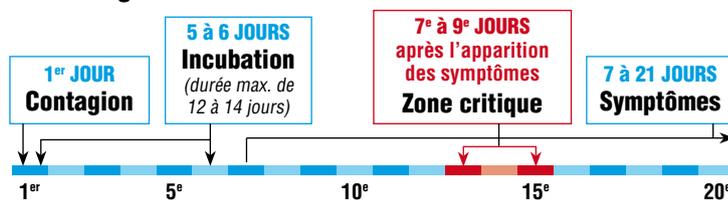


## Les principaux symptômes du COVID-19\*

### ● Symptômes

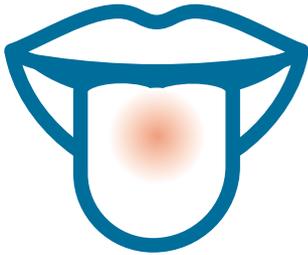


### Chronologie de la maladie



\*Certaines personnes sont atteintes de la maladie mais ne développent pas de symptômes.

# LES SYMPTÔMES



Perte du goût



Perte de l'odorat



Fièvre  $\geq 38^{\circ}\text{C}$



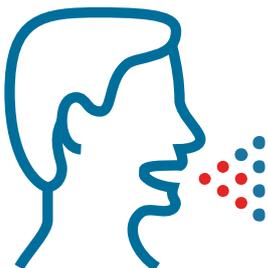
Fatigue



Douleurs musculaires  
ou articulaires



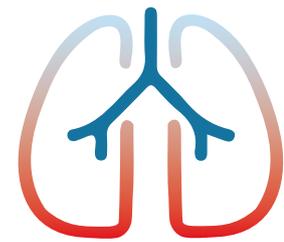
Nez qui coule



Toux



Maux de gorge



Difficultés  
respiratoires

**SI VOUS AVEZ CES SYMPTÔMES, PORTEZ UN MASQUE,  
ISOLEZ-VOUS ET CONTACTEZ VOTRE MÉDECIN TRAITANT  
NUMÉRO VERT D'INFORMATION : 05 02 02**

# Économie : la province Nord réactive son guichet unique

Pour aider les entreprises à faire face aux difficultés, et aux agriculteurs et aux pêcheurs de passer la crise, la province Nord met en place des aides immédiates à la trésorerie pour les travailleurs indépendants. A travers un guichet unique, elle enregistre également les besoins des entreprises pour engager de nouvelles mesures à moyen terme, en tenant compte des fonds disponibles.

Depuis le début de la crise sanitaire, la province Nord a réactivé son guichet unique, avec une permanence téléphonique et un mail : 47 72 39, infoecocovid19@province-nord.nc. Ce centre d'appel permet de garder le lien et d'apprécier les besoins des entreprises et des travailleurs indépendants. Une première mesure a été décidée qui intéresse surtout les petits travailleurs indépendants. Il s'agit d'une aide forfaitaire de 25 000 XPF pour tous ceux qui ont vu leur chiffre d'affaires baisser de 20%. Une aide qui est facile à demander et dont le versement sera rapide.

## Des dispositifs ciblés selon les besoins

La province Nord prépare également d'autres mesures et se propose d'accompagner les entreprises des secteurs prioritaires dans leurs démarches pour la vaccination de leur personnel. Cette campagne, intitulée



« vaccinons notre économie », consiste en une aide logistique assurant un gain de temps pour les employeurs. Pour les agriculteurs et notamment les maraichers, le nouveau confinement qui arrive en pleine période de

Le 3<sup>e</sup> confinement est arrivé à une période de pleine production pour les maraichers. La fermeture des restaurants et des établissements scolaires a compliqué l'écoulement des produits. Les commerces, y compris les commerces ambulants, ont pris toutes les dispositions pour faire respecter les mesures barrières.

« vaccinons notre économie », consiste en une aide logistique assurant un gain de temps pour les employeurs.

## Aide à la prise en charge des cotisations sociales du travailleur indépendant

Cette aide est forfaitaire, d'un montant de 25 000 XPF. Elle est destinée à contribuer au paiement des cotisations au RUAMM et de la Contribution calédonienne de solidarité. Sont concernés tous les travailleurs indépendants installés en province Nord et dont l'activité économique est implantée dans le Nord.

**Les conditions :** justifier de sa qualité de travailleur indépendant avant le 1<sup>er</sup> août 2021 Justifier d'une perte de revenus supérieure ou égale à 20% du chiffre d'affaires en septembre 2021 par rapport à août 2021 ou au chiffre d'affaires mensuel de ces quatre derniers mois. Il est possible de réaliser les démarches en ligne à l'adresse suivante : [https://aideprovinciale.province-nord.nc/ent\\_accueil.aspx](https://aideprovinciale.province-nord.nc/ent_accueil.aspx)

Un lien est également disponible sur le site de la province Nord : [www.province-nord.nc](http://www.province-nord.nc)

### Les pièces à fournir :

Copie de la pièce d'identité du demandeur - Ridet - Extrait Kbis pour les sociétés

Un relevé d'identité bancaire - L'avis d'échéance Cafat du 4<sup>e</sup> trimestre 2021.

## Les agents assermentés sur le terrain

Durant le confinement, les gardes nature et autres agents assermentés ont poursuivi leur travail sur le terrain. En cette période de grande sécheresse, ils ont notamment collaboré avec les pompiers pour surveiller les départs de feu. Ils ont également participé à la sensibilisation auprès de la population sur la nécessité de respecter les règles du confinement.

production complique l'écoulement des produits. Une réouverture des marchés est attendue et les services provinciaux pourraient alors proposer leurs services aux communes et aux associations qui gèrent les marchés pour les aider à réorganiser leurs installations dans le respect des normes en vigueur.

Pour les pêcheurs, le marché de Nouméa reste le principal canal d'écoulement des produits des mers. Les colporteurs ne se déplacent pas tant que le marché de Port Moselle n'a pas rouvert.

La cellule économique de la province Nord reste en contact avec ses différents partenaires, Adie, chambres consulaires, Icap... afin de s'assurer que toutes les mesures sont prises pour prendre en compte les difficultés des entreprises. « *Au fur et à mesure, nous ferons l'analyse des besoins qui nous seront remontés afin de prévoir des dispositifs ciblés et des dispositions plus précises au cas par cas* » souligne Nathaniel Cornuet, directeur par intérim de la DDEE. « *Il s'agit avant tout d'éviter les cessations d'activité.* » Pour soutenir l'activité économique, la direction du développement économique et de l'environnement maintient la commande publique. La plupart des agents sont en activité durant cette période de confinement afin d'instruire les dossiers et préparer les études, les travaux... Tous les chantiers des mois à venir qui contribuent au dynamisme de l'activité économique. ■

#### Guichet unique

47.72.39, infoecocovid19@province-nord.nc.



Pendant le confinement, tous les commerces s'adaptent, chacun à sa manière, notamment à travers le « *click and collect* ».

## Repères

Adolphe Digoué, membre du gouvernement en charge de l'économie, a détaillé lors du point presse du 21 septembre les différentes mesures prises par le gouvernement pour aider les entreprises à faire face à la crise. Les entreprises calédoniennes peuvent également bénéficier d'aides de l'État.

- Le gouvernement a mis en place un numéro vert à destination des entrepreneurs et des travailleurs indépendants : 05 03 03
- Toutes les mesures d'aides économiques mises en œuvre par le gouvernement sont référencées sur le site <https://cesam.nc/>
- L'allocation Covid 19, toujours en vigueur pour les secteurs durablement impactés, va être remise en place pour tous les secteurs d'activité touchés par cette crise. Elle prévoit une prise en charge à 100 % du salaire pour les personnes au SMG et jusqu'à 70% du dernier salaire brut (dans la limite de 4,5 fois le SMG.) L'allocation sera accordée immédiatement. Des contrôles seront mis en place pour vérifier s'il n'y a pas de demandes abusives.
- Les employés de maison, y compris ceux qui sont rémunérés par chèque emploi-service, peuvent bénéficier du régime de chômage partiel.
- Report des charges fiscales : le gouvernement a demandé le report du paiement de l'impôt sur les sociétés pour les entreprises en difficulté et le report du paiement sur le revenu des personnes physiques pour les travailleurs indépendants. Des demandes individuelles doivent être envoyées.
- Un étalement du paiement et exonération des charges sociales sera possible pour les entreprises bénéficiaires de l'allocation Covid-19. Les entreprises qui ne font pas partie des secteurs durablement touchés par la crise sanitaire mais qui sont impactées par le nouveau confinement peuvent se rapprocher de la Cafat.
- Allocation pour garde d'enfants : elle concerne les personnes qui ne travaillent pas dans les secteurs essentiels et qui ne peuvent pas faire garder leurs enfants en garderie. Il s'agit d'une majoration des allocations familiales pour leur permettre de garder leur enfant à leur domicile.
- Un fonds de compensation pour les arrêts de travail : un fonds autonome de compensation va être mis en place par le gouvernement, il doit permettre par exemple de prendre en charge les arrêts de travail pour les cas contacts, à hauteur de 70%.
- L'État a déjà mis en place des mesures de soutien, comme le fonds de solidarité aux entreprises, l'aide « *ad hoc* » à la trésorerie, l'aide « *coûts fixes* » ou le prêt garanti par l'État. L'extension à la Nouvelle-Calédonie de l'état d'urgence sanitaire signifie un élargissement des aides du Fonds de solidarité.
- Un guide pratique pour les entreprises va être distribué afin de leur indiquer la marche à suivre face aux cas positifs et aux cas contacts au sein des entreprises. Chaque entreprise doit nommer un référent Covid.

# COVID-19

## DEPISTAGE

Comment ça marche ?



**JE ME FAIS DÉPISTER SEULEMENT  
EN CAS DE SYMPTÔMES**

### SYMPTÔMES

CORONAVIRUS  
Covid-19

[gouv.nc/coronavirus](https://gouv.nc/coronavirus)

GOVERNEMENT DE LA NOUVELLE CALÉDONIE

1

QUE FAIRE ?

1. Je consulte mon **médecin traitant** ou le **médecin du CMS**.
2. Muni d'une **prescription du médecin**, rendez-vous dans l'un **des CHN** (*Koumac, Poindimié, Koné*) ou le **dispensaire** le plus proche pour un test de dépistage (*tous les jours de 8h - 16h*) :
  - soit par mes propres moyens (*si mes moyens et mon état de santé me le permettent*)
  - soit en ambulance (*demandée par le médecin*)



Je n'oublie pas de me déplacer avec mes protections (masques)

2

UNE FOIS LE TEST RÉALISÉ :

**JE SUIS POSITIF  
À LA COVID 19**

- **Sans signes cliniques graves**

Si mon environnement me le permet, je me confine à mon domicile.

- **Avec des soins cliniques critiques**

Nécessitant une surveillance simple, je suis transféré par le médecin vers un hôtel conventionné pour l'isolement.

- **Avec des signes graves**

Je suis hospitalisé.

**JE SUIS NÉGATIF  
À LA COVID 19**

Je peux rentrer chez moi.

Pour prendre rendez-vous, contactez le 05 07 07

Retrouvez toutes les informations sur [www.province-nord.nc](http://www.province-nord.nc)



: province Nord

Solitude, détresse, souffrance ?  
Vous n'êtes plus seul-e  
**Parlons-en**



**SOS**  
**écoute**  
anonyme & gratuit

Un.e professionnel.le à votre disposition 7/7j  
du lundi au samedi : de 9 h à 1 h du matin  
le dimanche : de 9 h à 13 h et de 17 h à 1 h du matin



**Numéro gratuit**  
**05 30 30**



# Une intervenante sociale au sein de la gendarmerie

Assistante sociale de formation, Sarah Wabete vient de rejoindre la gendarmerie de Koohnê pour assurer un accompagnement social de toutes les personnes, victimes ou auteurs, qui franchissent le seuil de la gendarmerie et qui ont besoin d'être écoutées, orientées et conseillées. Elle est la première intervenante sociale en gendarmerie nommée en province Nord.

**A**u mois de juillet, l'assemblée de la province Nord a adopté une délibération en vue de la mise en place d'un partenariat avec l'État pour le financement d'un poste d'intervenant social au sein de la gendarmerie de Koné, une fonction qui existe en métropole. Un intervenant social en gendarmerie est également en poste province Sud. Sarah Wabete, assistante sociale, est la première en province Nord. « *Au quotidien, les personnes que nous recevons à la gendarmerie ont souvent besoin d'un accompagnement social. C'était vraiment un manque, en particulier dans le cas de violences intrafamiliales* » indique le commandant de gendarmerie de Koné, Sylvain Jouault. Celui-ci se félicite de la rapidité de la mise en œuvre de ce nouveau dispositif.

Sarah Wabete est chargée depuis le 1er septembre d'assurer l'interface entre les victimes et la gendarmerie, d'offrir écoute et conseil aux personnes qui se trouvent dans des situations socialement difficiles. Elle fait également le lien avec le milieu médical. Basée au sein de la Maison de la confiance et de la protection

des familles à Koohnê, elle intervient, comme cette brigade de gendarmerie spécialisée dans la prévention des violences intrafamiliales, dans l'ensemble de la province Nord. « *Le constat est que, dans les procédures pénales, lorsqu'il y a des violences, il y a systématiquement une problématique sociale. Si celle-ci n'est pas prise en compte, la récidive est importante* » poursuit le commandant Jouault.

## Forte d'une bonne connaissance du terrain

« *Je ne quitte pas mon champ d'intervention* » indique de son côté la jeune femme, qui était assistante sociale ces dernières années au CAFED, le centre d'accueil des femmes en difficulté à Témala (Voh). Sarah Wabete possède ainsi une connaissance fine de l'environnement social et médical du Nord ainsi que du tissu associatif. Elle a l'expérience du travail en partenariat avec le corps médical et la gendarmerie. Originnaire de Pweevo (Pouébo) par sa mère et de Tiga par son père, elle a les clés pour analyser les situations afin d'intervenir à bon escient,

en comprenant les mécanismes qui induisent les réactions des victimes. Elle a également eu l'habitude de prendre conseil auprès de la « *Case juridique kanak* ». « *Ils m'aiguillent vers des personnes ressource pour accompagner les victimes selon leurs valeurs, leurs pratiques.* » Comme la Maison de la confiance et de la protection des familles (MCPF), nouvelle appellation de la Brigade de prévention de la délinquance juvénile créée fin 2018, la présence d'un intervenant social en gendarmerie s'inscrit dans le prolongement du Grenelle contre les violences conjugales, souligne Carrine Kedo, désormais chef d'antenne de la MCPF à Koohnê.

Ce nouveau dispositif fait l'objet d'une convention tripartite entre le Haut-commissariat, la province Nord et la gendarmerie pour une durée de trois ans. Son financement (80% en provenance de l'État, 20% de la province Nord) est prévu pour une année, année au cours de laquelle sa pertinence sera évaluée. Il pourrait être pérennisé s'il répond effectivement à un réel besoin. Aucun des intervenants ne semble en douter... ■



Dans le bureau de la nouvelle intervenante sociale (de gauche à droite) : Carrine Kedo, chef d'antenne de la Maison de la confiance et de la protection des familles à Koohnê, Sarah Wabete, Doriane Tjibaou, collaboratrice représentant l'exécutif de la province Nord, la commissaire déléguée pour la province Nord Annick Baille, Sylvain Jouault, commandant de la compagnie de gendarmerie de Koné.



## Dispensaires

Dau ar (Bélep)	47 75 80
Canala	47 75 60
Hienghène	47 75 00
Kaala Gomen	47 75 70
Koohnê	47 72 50
Népoui	47 74 40
Ouégoa	47 74 80
Urgences CHN Pwêédi Wiimîâ	42 66 66
Pwârâiriwâ (Ponérihouen)	47 75 30
Pweevo (Pouébo)	47 74 90
Pum (Poum)	47 74 70
Poya	47 74 30
Tuo-cêmuhi (Touho)	47 75 10
Vook (Voh)	47 74 60
Urgence CHN Koumac	42 65 15
Waa-Wi-Luu	47 75 40

## Sages-Femmes libérales

Koohnê - Logie Karine	42 39 47
Koohnê - Frédérique Klein	52 75 16
Koumac - Raymond Sylvaine	47 53 08
Poindimié - Elodie Marnas	71 49 80

## Médecins libéraux

Koohnê - Dr Schlumberger	42 33 88
Koohnê - Dr Taleb	47 56 00
Koumac - Dr Forcin	47 58 55
Dr Roth-Heitz / Dr Giraud	47 57 58
Pouembout Centre médical Val Nindiah	
Dr Castel-Bawa	47 13 14
Dr Tarpinian cardiologue	47 33 99
Poya - Dr Baecke	42 53 83
Pwêédi Wiimîâ - Dr Genevois	42 36 36
Pwêédi Wiimîâ - Dr Kiener	42 72 18
Voh - Dr Plantegenet Patrice	42 34 32
Waa-Wi-Luu - Dr Nonnon	42 36 00

## Infirmiers libéraux

Koohnê - JM Carre	47 35 46 / 78 13 14
Koohnê - Laurence Pidoux	91 09 28
Koohnê - Nora Rossetto	99 10 67
Pwêédi Wiimîâ	42 33 00 / 42 44 00 / 47 17 97
Waa-Wi-Luu	42 53 02

## Dentistes

Cabinet dentaire de Koohnê	47 38 88
Koumac	47 67 40 / 47 62 76
Pwêédi Wiimîâ	42 74 14
Pwêbuu	47 36 47

## Pharmacies

Hienghène	47 30 30
Kaala Gomen	42 32 00
Koohnê	47 21 62
Koumac	47 59 60
Ouégoa	42 78 74
Pouembout (Mutualiste)	47 32 17
Pouembout (Pharmacie de)	41 94 41
Pwêédi Wiimîâ	42 72 66
Pwârâiriwâ	42 78 00
Poya	47 10 81
Tuo-cêmuhi	42 80 00
Vook	42 48 01
Waa-Wi-Luu	42 50 50

## Kinésithérapeutes

Hienghène	47 14 14
Koohnê	47 31 71
Koumac	47 62 47 / 42 70 70
Pwêédi Wiimîâ	42 43 03
Pwârâiriwâ	42 70 15
Poya	42 54 16
Tuo-cêmuhi	47 14 14
Vook	47 27 23
Waa-Wi-Luu	42 48 42

## Orthophoniste libérale

Koohnê - Pauline Gautier	87 60 97
Pwêédi Wiimîâ - Caroline Hermann	54 31 13
Pwêédi Wiimîâ - Marie Haas	91 91 77

## Orthoptiste

Koohnê - Catherine Devillers	79 84 23
------------------------------	----------

## Ostéopathe DO

Touho/Poindimié - Sylvain Dorien	47 14 14
----------------------------------	----------

## Psychologue libérale

Pouembout - Fanny Sigal	77.89.49
-------------------------	----------

## Octobre rose : coup de projecteur sur le dépistage du cancer du sein

Le Covid qui monopolise aujourd'hui toutes les attentions, ne doit pas faire oublier l'importance du dépistage du cancer du sein, traditionnellement sous le feu de l'actualité durant le mois d'octobre avec la campagne « octobre rose ». En Nouvelle-Calédonie, le cancer du sein reste la première cause de décès chez la femme.

Chaque année en octobre, le public est sensibilisé à l'importance du dépistage du cancer du sein, cancer le plus fréquent en Nouvelle-Calédonie. C'est aussi un cancer que l'on soigne de mieux en mieux notamment lorsqu'il est découvert tôt. C'est pourquoi, à partir de 20 ans, il est recommandé de se rapprocher d'un professionnel de santé afin de bénéficier d'un examen clinique annuel. Il également conseiller d'observer soi-même ses seins grâce à l'autopalpation. « Je regarde mes seins dans un miroir pour voir s'il n'y a rien d'anormal, par exemple rougeur, apparition d'une bosse ou d'un creux sur la peau, rétractation ou changement de couleur du mamelon. J'utilise trois doigts de la main opposée pour palper le sein en effectuant des petits cercles avec le bout des doigts. Je prends le temps d'examiner chaque sein, dans sa totalité, en remonant jusqu'aux aisselles. Je presse délicatement le téton pour vérifier qu'il n'y a pas

un écoulement suspect. En complément de l'autopalpation, je vais chaque année chez mon médecin ou ma sage-femme pour un examen gynécologique de routine » indique l'Agence sanitaire et sociale de Nouvelle-Calédonie dans le cadre de sa campagne de sensibilisation.

### Mammographie gratuite

Le cancer du sein est plus fréquent à partir de 50 ans. C'est pour cette raison qu'une campagne de dépistage est organisée pour toutes les femmes de Nouvelle-Calédonie entre 50 ans et 74 ans. Tous les deux ans, l'Agence sanitaire et sociale leur adresse une invitation pour réaliser une radiographie des seins appelée mammographie, gratuitement, chez un professionnel agréé au dépistage de leur choix. Cet examen permet de dépister des tumeurs de petites tailles. Dans le cadre du dépistage, chaque cliché est examiné par deux radiologues.



A Koumac, l'association oKtobre rose qui accompagne les malades du cancer et leurs familles avait prévu une marche le 30 septembre comme l'an passé pour sensibiliser au dépistage des cancer du sein. Une initiative reportée. (© oKtobre rose 2020)



En 2020, 18 632 invitations pour une mammographie de dépistage ont été lancées aux femmes de Nouvelle-Calédonie par l'Agence sanitaire et sociale. 5 930 ont répondu, parmi lesquelles 598 en province Nord. (© oKtobre rose 2020)

Pour que ce dépistage soit efficace, il est important de renouveler cet examen tous les deux ans.

Le cancer peut survenir sans aucun signe ni douleur. C'est pourquoi il est important d'être vigilant. Dépisté à temps, il se guérit dans huit cas sur dix.

Les femmes qui ont des antécédents de cancer dans leur famille se voient généralement proposer par leur médecin des mammographies avant l'âge de 50 ans et un suivi plus régulier.

### Comment obtenir un bon pour une mammographie gratuite

Vous avez 50 ans et plus et souhaitez faire gratuitement une mammographie de dépistage ? Normalement, vous allez recevoir automatiquement une invitation dès vos 50 ans. Si ce n'est pas le cas, vous pouvez demander à l'Agence sanitaire et sociale de vous envoyer un bon pour une mammographie gratuite en appelant le 25 07 65 ou en passant par le site internet [santepourtous.nc](http://santepourtous.nc). ■



Valérie Crespin est la présidente de l'association oKtobre rose de Koumac, une association qui a pour devise : « une armée de fourmis peut triompher d'un serpent venimeux ». **Contact** : tél 81 55 78 - **FB** : oKtobre rose

## OÙ SE FAIRE VACCINER ?

La vaccination est gratuite et accessible à partir de 12 ans. La vaccination peut se faire dans différentes communes en province Nord, il est demandé à la population de se rendre dans le centre de vaccination le plus proche.

Spécial COVID-19

 **N°Vert**

**05 00 22**

DU LUNDI AU VENDREDI 8H - 16H30

ou rendez-vous sur  
[allomedecin.nc](http://allomedecin.nc)



### C'est avec l'arbre qu'on fabrique la pirogue

Tout homme est tiraillé entre deux besoins, le besoin de pirogue, c'est-à-dire de voyage, de l'arrachement à soi-même et le besoin de l'arbre, c'est-à-dire l'enracinement, le besoin d'identité et les hommes errent constamment entre ces deux besoins, en cédant tantôt à l'un, tantôt à l'autre. Jusqu'au jour où ils comprennent que c'est avec l'arbre qu'on fabrique la pirogue..

# La pirogue symbole de notre identité d'insulaires

Relancée aux îles Hawaiï dans les années 1970, la navigation en pirogue est de nouveau bien vivante à travers le Pacifique. Le Vanuatu, la Nouvelle-Zélande et Fidji se sont déjà équipés en pirogues de haute mer. La Nouvelle-Calédonie rallie le mouvement océanien des grandes traversées à bord de pirogues contemporaines à travers Kenu One Project, une association qui prépare un projet en économie sociale et solidaire en vue de construire une grande pirogue. Une façon de nous rappeler « *combien la navigation comme savoir ancestral, la maîtrise du vent comme énergie naturelle, la mer comme espace de vie font partie de notre imaginaire comme de notre identité en tant qu'insulaires* »...

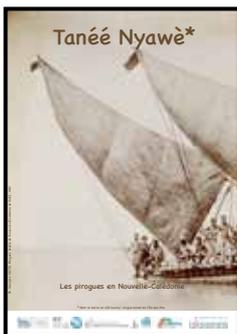
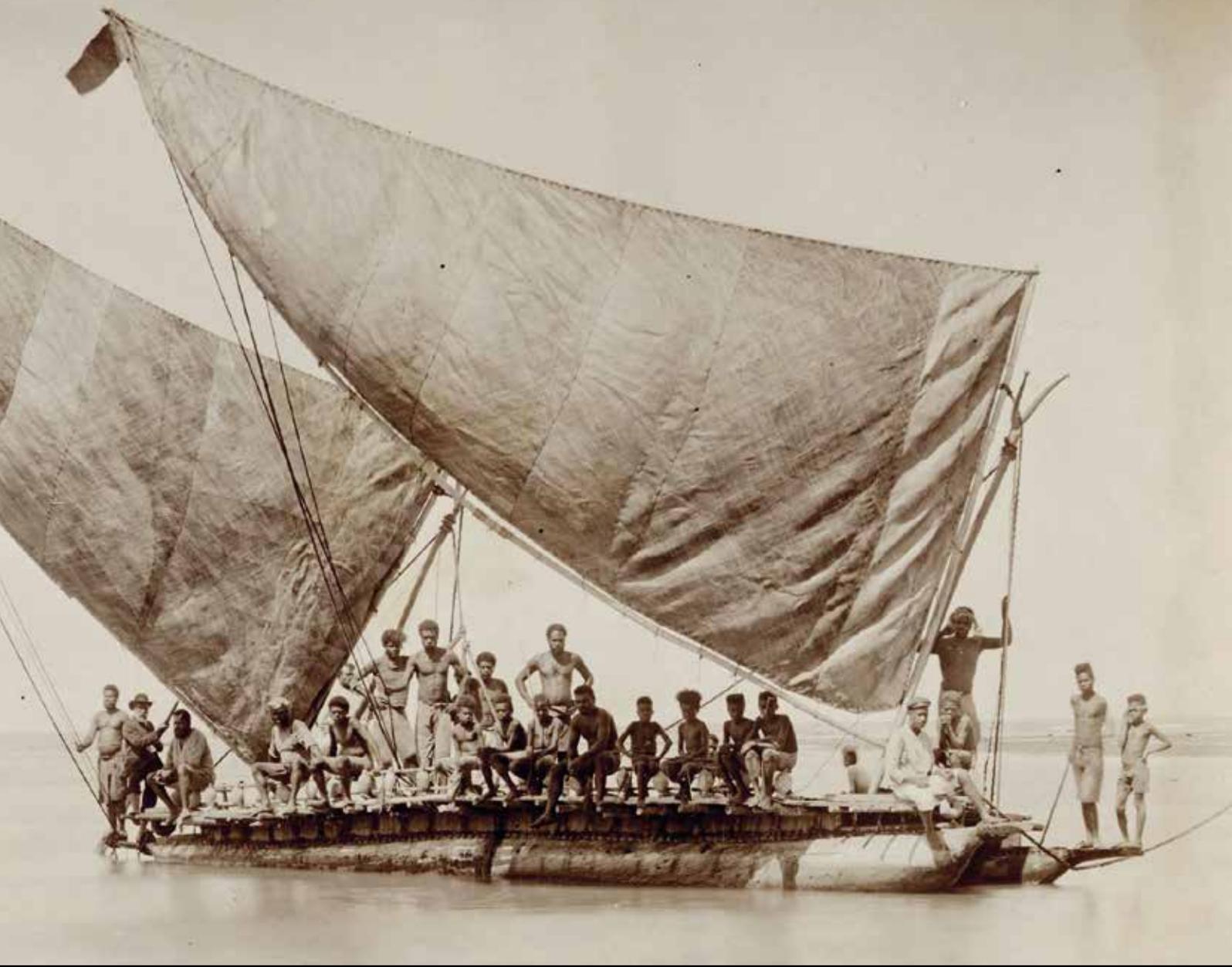
Lifou et Ouvéa s'approvisionnaient en troncs dans la région de Hienghène. Les troncs abattus et ébranchés pouvaient être transportés par la rivière. Les tribus du bord de mer prenaient livraison du bois. Les troncs étaient payés en monnaie kanak, avec des porcelaines blanches ou autres objets de valeur.

(©Archives de la Nouvelle-Calédonie, album Serge Kakou - hôtel de Sully, 199 Fi 26)



### Repères

D'après les travaux archéologiques et linguistiques, le peuplement du Pacifique correspond à plusieurs groupes d'individus en provenance d'Asie du Sud-Est, ayant navigué dans l'ensemble du Pacifique à bord des grandes pirogues doubles. Ces populations appartenant au complexe Lapita ont peuplé la Nouvelle-Calédonie il y a environ 3000 ans.



Tanéé Nyawè « tenir la barre » est le titre d'une exposition photographique sur les pirogues de Nouvelle-Calédonie, fruit d'un partenariat entre l'association Kenu One Project et l'équipe de recherche Eralo de l'Université de la Nouvelle-Calédonie. Les photographies et les informations de notre portfolio sont issues de ce travail.

Les grandes pirogues kanak mesuraient jusqu'à 30 mètres de long. Pour se déplacer, pour transporter les vivres, pour pêcher, échanger entre les tribus ou d'une île à l'autre, les clans de la mer empruntaient ces grandes pirogues dont les caractéristiques ont évolué au gré des influences polynésiennes, micronésiennes et européennes. Les deux coques qui constituent la pirogue de Nouvelle-Calédonie sont creusées dans un seul billon de bois et de même taille. La pirogue kanak possède un gréement en forme de crabe qui lui est caractéristique. La grande pirogue peut naviguer dans les deux sens. Elle est dirigée à l'aide d'un gouvernail amovible. Ces pirogues ont disparu au début du XX<sup>e</sup> siècle.

(©Archives de la Nouvelle-Calédonie, Anonyme (1878), Pirogue double de Touaourou, Yaté.)



La pirogue était creusée avec le feu. Les tisons carbonisaient la partie à enlever, on ôtait avec une hache en pierre les parties calcinées. Plusieurs clans participent à la construction de la pirogue avec chacun sa tâche : évidage du tronc mais aussi ligatures, voiles, calfatage... Une matière collante sécrétée par les mantes religieuses était utilisée pour le calfatage.

(©Archives de la Nouvelle-Calédonie, album Serge Kakou - hôtel de Sully, 199 Fi 24)



Anciennes pirogues sur l'île de Yandé à Poum. En fin de vie, la pirogue pouvait servir d'ossuaire pour les crânes de certaines personnes de haut rang. (©Archives de Nouvelle-Calédonie, Maurice et Jeanne Leenhardt album 1938-39)



1903, dans le port de Nouméa. L'avènement du bateau à vapeur puis à moteur sonne le glas de la pirogue. Sur la grande terre, sa disparition est accélérée par l'ouverture de routes.

© Archives de Nouvelle-Calédonie, coll. Max Shekleton



Une course de pirogues est également au programme du 24 septembre 1978 à l'Anse-Vata. © Archives de la Nouvelle-Calédonie, fonds photographique *La France Australe*, 113 Fi 984



Les pirogues sont associées à plusieurs manifestations comme le 24 septembre 1953, où la ville de Nouméa célèbre le centenaire du rattachement de la Nouvelle-Calédonie à la France. Une grande régata est organisée sur l'Anse-Vata, réunissant pirogues, cotres et bateaux à moteur. © 21 Fi304 : La plage de l'Anse Vata, le jour de la régata des pirogues, septembre 1953 - Archives de la Ville de Nouméa



Depuis 2017, Kenu One Project multiplie les initiatives pour renouer avec l'art du voyage en pirogue et revitaliser les savoirs ancestraux autour de la navigation. En 2019, l'association a organisé la venue en Nouvelle-Calédonie de la grande pirogue de voyage Okeanos Vanuatu dans le cadre du Melanesian Vanua Tour. Une tournée qui a montré l'intérêt du public pour faire renaître et perpétuer les savoirs liés à la haute mer en Nouvelle-Calédonie. (© KOP)



Atelier noeuds utiles à la navigation au centre culturel de Voh, juillet 2021. (©KOP)



Coutume d'entrée de l'équipe de la grande pirogue de voyage Okeanos Vanuatu au centre culturel Tjibaou. Le projet est également de développer en Nouvelle-Calédonie un moyen de transport durable comme ont déjà pu faire les pays voisins comme le Vanuatu, la Nouvelle-Zélande, Fidji, Samoa, les Mariannes du Nord, Palau... En cas de vent faible, le moteur de la pirogue tourne à l'huile de coco. (© KOP)



Ailé Tikouré, président de l'association Kenu One Project est originaire de la tribu de Vao à l'île des Pins. Il a suivi une formation de trois mois à la voile traditionnelle en Nouvelle-Zélande avec l'ONG training center d'Okeanos, faisant même l'ouverture du centre de formation avec l'équipage du Vanuatu. Le Melanesian Vanua Tour, né de cette rencontre, avait aussi pour objectif de resserrer les liens entre pays mélanésiens. Ici, en mai 2018, Ailé Tikouré se trouve à la proue d'une nouvelle pirogue, sur le chantier Lloyd Stevenson Boatbuilders à Auckland. (© KOP)

# Un chantier de construction à Foué

Les élèves de troisième de la classe artistique et culturelle du collège de Koohné ont participé à une résidence autour de la construction d'une pirogue traditionnelle en bord de mer à Foué. Une façon de s'inscrire dans la démarche de renouveau de la construction de pirogue menée dans tout le pays.

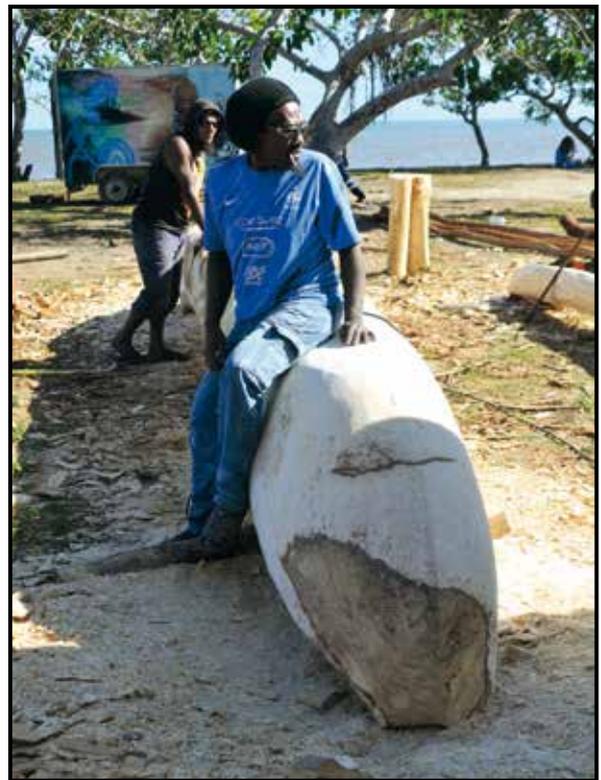
**A**u sein des classes artistiques et culturelles, les élèves de sixième travaillent sur la généalogie, la façon de se présenter, le discours coutumier mais aussi la toponymie, les noms de lieux. En cinquième, ils explorent le thème de l'architecture avec la construction de case. En quatrième, ils s'intéressent aux façons de se nourrir et de se soigner à travers le jardin kanak et les plantes médicinales. Et en troisième, année d'orientation avec la perspective de départ, ils étudient le voyage, la conquête, la découverte, à travers la pirogue.

Pendant une semaine, les élèves de troisième de classe artistique et culturelle du collège de Koohné se sont plongés dans l'univers de la navigation à la voile, la fabrication de pirogue traditionnelle ainsi que la sculpture et le tressage. Durant cette résidence dénommée Xhenô, mot qui signifie « voyage » en langue pwapwa de Boyen, tribu de Voh, les jeunes se sont initiés à la voile le matin, à la base nautique de Foué. Et l'après-midi, en bord de mer, ils se sont intégrés au chantier de construction d'une grande pirogue lancé par un groupe d'artistes de l'association Xobwen Fada. Cette initiative de construction d'une pirogue sur le site lapita de Foué est ainsi le fruit d'un partenariat entre le collège de Koohné, l'association Do-Vee, le Conservatoire de musique à travers l'AFMI, Kenu One Project, le service des sports de la province Nord et le service animation de la mairie de Koohné. Un formateur, Kiki Vama, est venu de la tribu de Goro à Yaté pour initier le groupe.

« L'aventure autour de la pirogue a commencé en 2016 » explique Vincent Djamali, enseignant de l'antenne du Conservatoire de musique à Koohné et responsable des classes artistiques et culturelles du collège de Koohné. « Cette année-là, nous avons construit une petite pirogue lors d'une résidence à la tribu de Bako. En 2019, la pirogue se trouvait sur scène lors de notre spectacle. En 2020, la résidence a été annulée en raison de la crise sanitaire et c'est une classe du collège de Païamboué qui a apporté la pirogue qui a été mise à l'eau à Hienghène, au centre culturel. »

## Transmission

La pirogue mise à l'eau l'an dernier était en quelque sorte une maquette de celle actuellement en construction à Foué. Là, un immense tronc de manguier a été transporté jusqu'au site pour y creuser le corps principal de la pirogue. Le balancier est en lilas. Et un chêne est également utilisé. Les élèves sont intégrés à toutes les phases du chantier : travail du bois mais aussi fabrication des cordages traditionnels avec des lianes de banian, tressage. « Le prétexte d'un tel chantier, qui doit durer trois ou quatre mois, c'est la



Le chantier de construction d'une pirogue traditionnelle est en cours à la plage de Foué.



Ce chantier est le fruit d'un partenariat, avec notamment de l'aide pour le transport du tronc de manguier dans lequel est creusé le corps de la pirogue. (© Fb Kenu Waan project)

transmission. L'enfant est au centre du dispositif » souligne Vincent Djamali. « Nous, les adultes, nous sommes les enfants de Mélanésie 2000. Notre objectif est aussi de montrer au monde les valeurs de la culture kanak. » ■



Les élèves de 3<sup>e</sup> de classe artistique et culturelle du collège de Koohné ont été associés au chantier dans ses différents aspects.



Le chantier se déroule sur le site lapita.



Vincent Djamali, enseignant au conservatoire de musique et responsable des classes artistiques et culturelles (à droite) est impliqué dans ce projet avec les artistes de l'association Xobwen Fada et d'autres. (© Fb Kenu Waan project)



Les élèves se sont également initiés aux différents nœuds avec des liens naturels.



L'activité du centre SLN de Pum a beaucoup progressé ces dernières années. L'effectif est passé de sept employés en 2018 à soixante-dix aujourd'hui. Les sous-traitants, majoritairement la Sonarep, emploient plus de cent personnes et jusqu'à cinq cents intermittents.

## Pum, le « modèle participatif » de la SLN

Depuis 2019, l'activité monte en puissance à la mine SLN de Pum, en collaboration avec la Sonarep, société à actionnariat populaire. Fin août, la presse a été conviée à découvrir sur le terrain ce « modèle opérationnel participatif » qui se met en place avec la mairie de Pum et que la SLN entend reproduire sur ses autres sites.

**P**um, extrême Nord de la Grande Terre : dans la salle de réunion de la mairie entièrement rénovée, la SLN a invité la presse pour présenter la montée en puissance de son site minier et l'engagement social, environnemental qui l'accompagne. Le site minier de Pum est, à ses dires, l'une des clés du plan de sauvetage de la société initié en 2019.

Le plan engagé par la SLN pour regagner de la compétitivité repose notamment sur l'augmentation de l'export de minerai (en 2019, la SLN a obtenu d'exporter 4 millions de tonnes de minerai) et un nouveau dialogue avec les parties prenantes. Il s'agit de faire face, sur le marché mondial, à l'apparition de producteurs de nickel à bas coût. Et au niveau local « de montrer que la SLN change et qu'elle est une entreprise citoyenne et contributive » comme l'explique Pierre Epinoux, directeur Excellence opérationnelle de la SLN qui assure l'intérim de la direction générale de la SLN pendant les congés du directeur général Guillaume

Verschaeve.

Autour de la table celui-ci prend place aux côtés d'Henriette Hmaé, maire de Pum, de Victor Toulangui, directeur de la Sonarep et de Christian Dahote, le président de cette société à actionnariat populaire. Deux anciens cadres de la commune de Pum sont désormais passés à la Sonarep : Lorenzo Rossard, autrefois directeur des services techniques, désormais chargé de mission projets et diversification, mais aussi Benjamin Dedane, ancien secrétaire général aujourd'hui en charge du volet Responsabilité sociale et environnementale, tous deux également présents.

### Ne pas subir, mais être impliqué

« Ils connaissent bien toutes les contraintes que nous avons au niveau de la mairie, c'est un plus » souligne Henriette Hmaé. La commune s'est adjoint les services de Daniel Rodriguez, longtemps juge à Koohnê, re-

cruté début août en tant que secrétaire général.

La réunion a notamment pour but de présenter le partenariat établi récemment entre la mairie, la SLN et la Sonarep à travers une association nouvellement créée, « l'association pour le développement durable de Pum ». Une structure qui associe la commune de Pum (avec cinq voix délibératives), la SLN (deux voix), la Sonarep (deux voix) et la chefferie qui possède l'assise foncière (une voix). Les chambres consulaires, les comités locaux et les autres associations en sont également membres. Un comité d'attribution doit être créé au sein de l'association afin d'opérer un choix parmi les projets à soutenir et les planifier.

« En 2017, nous avons commencé à réfléchir avec la SLN pour savoir comment nous pouvions faire en sorte de ne pas subir l'activité minière. On voulait être impliqués » explique la maire Henriette Hmaé. « La première démarche a été de recenser le potentiel humain, afin de former les jeunes qui le souhaitaient. »



Victor Toulangui, directeur de la Sonarep et Christian Dahote, son président, ont évoqué les projets de cette société à actionnariat populaire, sous-traitante de la SLN.



Henriette Hmaé, ici aux côtés de Pierre Epinoux, directeur Excellence opérationnelle de la SLN et de Lorenzo Rossard, chargé de mission projets et diversification de la Sonarep, a présenté « l'association pour le développement durable de Pum ». Une structure qui associe la commune de Pum, la SLN, la Sonarep et la chefferie qui possède l'assise foncière dans l'objectif de soutenir des projets structurants pour le développement de la commune.



Autour d'Edlyne Soulas, chef de centre minier, plusieurs responsables de la Sonarep.

« Parmi les habitants de Poum partis travailler à l'extérieur de la commune, ceux qui le voulaient sont revenus » indique Pierre Epinoux, directeur à la SLN. « Nous avons également commencé à former des gens. Avoir le permis de conduire est la base. » La SLN a ainsi participé au financement de la formation au permis de conduire pour trente-deux personnes avec l'association Poingam Tonic.

## Renforcer l'adduction d'eau

La montée en puissance implique une augmentation du personnel, des employés auxquels il faut donner des conditions d'installation dans la commune. Pour la SLN, l'effectif du centre de Pum est passé de sept employés en 2018 à soixante-dix aujourd'hui. Les sous-traitants, majoritairement la Sonarep, emploient plus de cent personnes et jusqu'à cinq cents intermittents.

L'association porte également un volet « aménagement » dans lequel la SLN est impliquée. L'industriel participe au financement de certaines infrastructures primaires concernant le réseau d'eau potable par exemple ou la création d'un lotissement. La SLN a ainsi cédé deux forages à la commune. Elle a participé au financement d'une cartographie des eaux souterraines ainsi qu'à une campagne de sondages afin de conforter l'implantation de nouveaux forages. Un réservoir de 400 m<sup>3</sup> doit venir renforcer l'alimentation en eau potable du village et de la pointe sud de la commune jusqu'à Golonne. « Nous avons également rénové le réseau d'eau potable de Malabou et fermé deux ressources en eau qui étaient trop chargées en métaux » indique Henriette Hmaé. « La ressource en eau est un enjeu majeur » souligne Pierre Epinoux, directeur à la SLN. « Ce n'est pas dans notre rôle de prendre en charge l'alimentation en eau, mais c'est notre contribution. Nous voulons être aux côtés des

## Repères

En 2005, le massif de minier de Poum auparavant exploité par la SMSP est cédé à la SLN dans le cadre de l'accord de Bercy, accord destiné à permettre la construction de l'usine du Nord.

*responsables, être acteurs, en soutien au progrès.* »

Un lotissement communal est en cours de création pour de l'habitat. La Sonarep porte un autre projet de lotissement avec le FSH à Malabou, ainsi qu'une opération pour la création d'une zone industrielle au pied de la mine.

## Préparer l'après-nickel

Née de la fusion de deux sociétés, la Sorep et Sonapo, créées en 1996 pour accompagner le développement des activités minières de la SMSP, la Sonarep est une société à actionnariat populaire regroupant quelque 246 pe-

tits porteurs. En 2017, la Sofinor, qui était l'un des actionnaires, s'est retirée. Face à la presse, à la mairie de Pum, les responsables de la Sonarep montrent leur volonté de s'investir dans de nombreux domaines afin de contribuer dès maintenant à la préparation de l'après-nickel. « *Le premier maillon de la diversification a été en 2015 la création de la station-service et de la quincaillerie, qui sont gérées par Extrême nord distribution, une filiale de la Sonarep* » indique Lorenzo Rossard, chargé de mission projets et diversification. Il évoque d'autres projets dans les secteurs de l'économie bleue (élevage d'holothuries, de bécasses et d'autres produits de la mer...) ou de l'économie verte (élevage, agriculture...). La Sonarep a fait l'acquisition de la nurserie d'holothuries SEA. La société porte également des projets dans le secteur de l'énergie, avec notamment un projet de ferme solaire déjà bien avancé. Revêtement routier, programme de construction de blocs sanitaires, mais aussi services à la mine, la Sonarep entend s'investir dans de nombreux domaines, expliquent ses promoteurs, en ayant recours à l'emprunt bancaire.

## Une rampe et de nouvelles barges

Après le repas à la tribu de Tiabet qui permet de constater que la commune de Pum est bien une commune de pêcheurs, avec de délicieux plats de poissons, de crabes et de fruits de mer, le début d'après-midi commence par une visite du site minier. La Sonarep et la SLN exploitent chacune une partie du massif, la première le haut, l'autre le bas. La Sonarep assure également, pour l'ensemble du centre, la maintenance environnementale, le roulage et le chaladage, c'est-à-dire le chargement des minéraliers.

La production annuelle sur le massif de Poum affiche une croissance de +260%. Une partie du minerai est envoyée à l'usine de Doniambo pour la transformation locale. L'exploitation concerne également du minerai brut qui est exporté, notamment d'anciens stocks à basse teneur qui ne peuvent pas être traités localement.

On se souvient qu'au mois de septembre 2019, un chaland servant



Guy Kaydiou, responsable de l'équipe RSE (Responsabilité sociale et environnementale) zone Nord et sa collègue Sandrine Até sont à l'écoute des attentes des populations environnantes des sites miniers. (© SLN)



Le bas du massif est exploité par la SLN. Des mesures sont prises auprès du voisinage pour lutter contre les nuisances, en particulier les nuisances sonores.

au chargement du minerai avec 300 tonnes à son bord s'était retourné. Les journalistes n'ont pu le constater de leurs propres yeux, mais la SLN a indiqué qu'une nouvelle rampe allait être mise en place permettant le chargement des barges de 2000 tonnes qui vont remplacer les chalands 300 tonnes de la Sonarep. « *Cette nouvelle méthode de chargement doit apporter de meilleures performances tout en réduisant le risque d'incidents environnementaux, les barges étant plus grandes et disposant d'un franc-bord supérieur à deux mètres, au lieu de 80 centimètres pour les chalands actuels. Le risque de déversement de minerai dans le lagon*

*lors du chargement des barges est supprimé car les camions embarquent sur la barge pour y vider leur benne.* » Pour ce nouvel équipement, déjà 265 millions ont été engagés par l'industriel sur un total de 362 millions. Au total, 1121 millions vont être investis en 2021, indique la SLN. Ce montant de travaux comprend également l'installation de mouillage sur coffres (250 millions), une infrastructure destinée à permettre l'amarrage des minéraliers de 64 tonnes sur un nouveau poste protégé du vent et de la houle. Le projet comprend aussi un poste de mouillage pour les barges 2000 de la Sonarep et le balisage d'un chenal d'accès. ■



Du lundi au jeudi à 18h

059735387

LE JT

EN DIRECT

 Retrouvez les replays sur [www.caledonia.nc](http://www.caledonia.nc) et suivez-nous sur les réseaux sociaux



Caledonia la télé qui nous rapproche



[caledonia.nc](https://www.instagram.com/caledonia.nc)

# Ataï inhumé chez lui

Le 1<sup>er</sup> septembre 2021, le chef de guerre Ataï été inhumé sur ses terres ancestrales à Fonwhary, commune de La Foa. Cent quarante-trois ans jour par jour après sa mort, plusieurs centaines de personnes sont venues se recueillir, dans un esprit de paix et de réconciliation.

Une foule nombreuse a accompagné Ataï et son sorcier à leur dernière demeure. Le mausolée est placé au centre d'un cercle avec huit poteaux sculptés représentant les huit aires coutumières du pays kanak.



Les poteaux sculptés ont été installés la veille. Un travail collectif toujours impressionnant.  
(© FB JL Mahé)



Le père Apikaoua bénit les deux cercueils à la fin d'un moment de recueillement et de prière.





Le président du gouvernement, le président du congrès et plusieurs élus : les institutions, largement représentées, ont insisté sur la portée de cet hommage réunissant tous les Calédoniens.



## Réconciliations

Le terme de réconciliation a été prononcé à de très nombreuses reprises au cours de la journée. « *On a été divisés, on va d'abord se demander pardon entre nous* » indique le nouveau président du Sénat coutumier, Yvan Kona, qui évoque le fait que ce travail ouvre la porte à d'autres réconciliations, autour de la guerre de 1917 par exemple. « *Nous avons encore une année pour parvenir à la réconciliation, jusqu'à la levée de deuil.* »

Dans leur coutume, la mairie de La Foa représentée par son maire Nicolas Metzdorf et la province Sud avec sa présidente Sonia Backès avaient apporté une plaque avec le nom des trente-deux personnes de La Foa, volontaires et transportés, tués lors de l'insurrection de 1878. Devant la plaque installée le jour-même à l'entrée du site, de gauche à droite : Roger Thevedin président de l'aire Xârâcuu, Louis Mapou président du gouvernement, Cyprien Kawa sénateur coutumier et descendant d'Ataï, Yvan Kona président du Sénat coutumier, et Sonia Backès, présidente de la province Sud.

## Une parcelle cédée par la Nouvelle-Calédonie

Depuis le retour en 2014 des reliques du chef Ataï et de son sorcier, la Nouvelle-Calédonie avait donné son accord pour la cession d'une parcelle de son domaine afin qu'ils puissent reposer sur leurs terres ancestrales, au plus près de leur tertre. Le 28 juin 2021, le congrès a adopté une délibération autorisant la cession d'une parcelle de 5 hectares située à la limite des communes de La Foa et de Sarraméa au profit du GDPL CFMP. Deux mois après la pose de la première pierre le 25 juin 2021, un site a été aménagé avec à l'entrée le bois d'Ataï et le bois tabou, et deux stèles, l'une à la mémoire d'Ataï, l'autre à celle des victimes de l'insurrection de 1878. Huit poteaux qui représentent chacun une aire coutumière du pays sont placés en cercle autour de la tombe. L'aire coutumière Xârâcuu a favorisé la création du Comité Ataï qui intègre les mairies de La Foa, Farino, Sarraméa et Boulouparis. « *Le foncier a été mis à disposition par la Nouvelle-Calédonie. Pour le budget de la construction du mausolée, c'est plus compliqué* » indique le président de l'aire Roger Thevedin. « *L'État a contribué au financement à hauteur de 30 millions, les clans ont participé également, ainsi que les provinces et les mairies.* »





Les cercueils avaient d'abord été placés sous un faré construit pour l'occasion.



Chacun a pu venir se recueillir à son tour. Un panneau montrait le mausolée tel qu'il est prévu dans sa version finale.



Les cercueils ont été portés par les oncles utérins.



De très nombreuses délégations ont fait le déplacement, présentant à leur arrivée une coutume de bonjour, comme ici la délégation wallisienne.

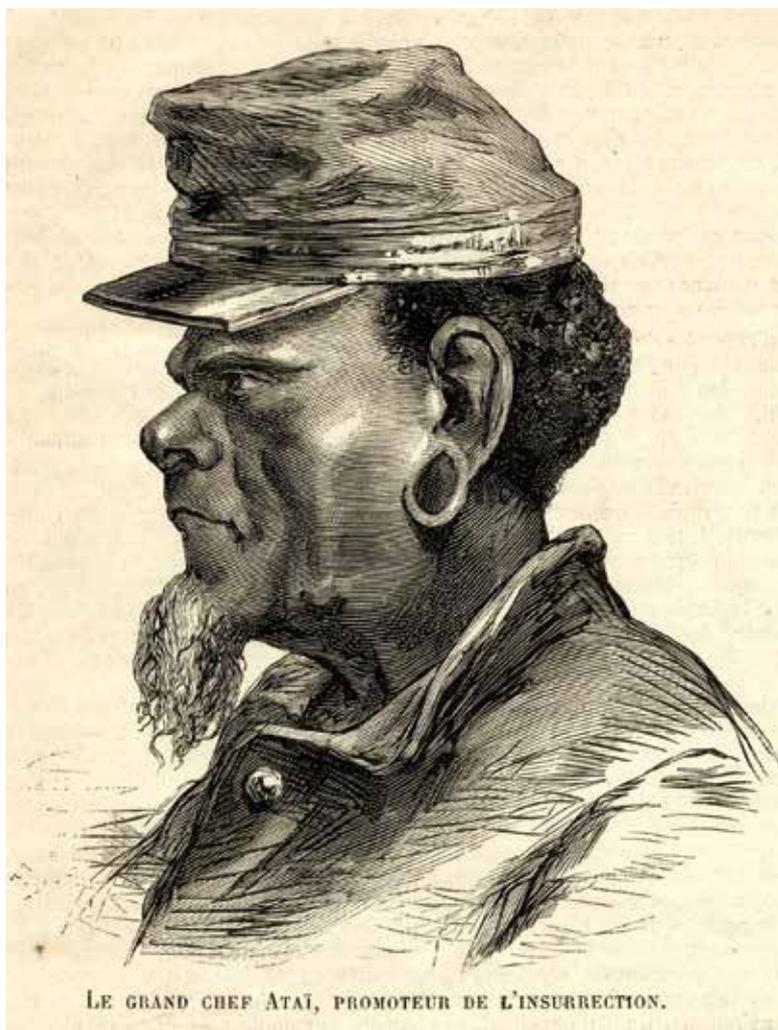


Une foule a fait une haie d'honneur au chef de guerre.



## Le contexte historique

Ataï est resté célèbre à travers un échange avec le gouverneur en 1878. Le chef avait apporté deux sacs, l'un rempli de terre, l'autre de cailloux. « *Voilà ce que nous avons* » expliqua-t-il en versant le sac de terre, « *voilà ce que vous nous avez laissé* » ajouta-t-il en déversant le sac de cailloux. Retour sur le contexte de la mort d'Ataï à travers des extraits de notre dossier publié en juillet 2011.



LE GRAND CHEF ATAÏ, PROMOTEUR DE L'INSURRECTION.

L'illustration, N° 1857, 21 septembre 1878 (© Archives de Nouvelle-Calédonie)

Les années 1877 et 1878 sont particulièrement dures : la sécheresse est accablante. Comme un mal ne vient jamais seul, dans les concessions, le bétail affamé pénètre dans les réserves, envahit les champs vivriers des Kanak maintenant verdoyants grâce à l'irrigation. Dans la foulée, il piétine indistinctement les plantations, les tombes, les lieux tabous. C'en est trop.

Ataï proteste, les documents en gardent la trace. En vain. Il n'est pas entendu. On lui demande de mettre des clôtures, il répond : « *Je mettrai des barrières le jour où mes ignames et mes taros iront manger vos bœufs.* » A l'injustice s'ajoute la vexation : celle du peu de considération accordée par les Français à la parole d'un chef. Puis les relations se tendent. Elles se cristallisent et s'exacerbent



En juillet 2011, le magazine Le Pays défrayait la chronique en affichant à sa Une un moulage de la tête d'Ataï. Promise dans le cadre des accords de Matignon signés en 1988, la restitution était jusqu'à restée au point mort. Il se disait que la tête d'Ataï avait été perdue...

La « réapparition » du crâne d'Ataï est liée à la rencontre entre l'écrivain Didier Daeninckx, auteur entre autres du roman « *Le retour d'Ataï* » et Guillaume Fontanieu, étudiant en droit. Lors de sa deuxième année de master auprès du Laboratoire d'anthropologie juridique, ce dernier avait choisi de travailler sur la restitution des restes humains et leur statut juridique. Les deux hommes ont échangé dans le cadre d'un groupe de travail mis en place par le Muséum d'histoire naturelle de Rouen qui avait entrepris de restituer à la Nouvelle-Zélande une tête maorie tatouée et momifiée. Cette démarche à la demande de la Nouvelle-Zélande avait été contrée au nom de l'inaliénabilité des collections de musée. Au cours d'un stage au Musée de l'Homme, Guillaume Fontanieu avait questionné les équipes, qui lui avaient montré le crâne d'Ataï, conservé au sein des réserves du Musée de l'Homme dans une boîte individuelle à côté de celle de son sorcier, dans l'armoire dite « *des célébrités* ».

Avant toute publication, nous avons informé en premier lieu le chef Bergé Kawa, descendant d'Ataï qui réclamait ce retour de longue date. La démarche a été réalisée avec le concours de Samuel Goromido, alors président du Sénat coutumier. Les reliques du chef Ataï et de son sorcier ont été restituées à Paris le 28 août 2014 à ses descendants par la ministre des Outre-mer George Pau-Langevin. Les reliques étaient conservées depuis cette date à la tribu de Petit Couli à Sarraméa.

autour du retour exigé par Ataï et les clans concernés d'une jeune femme, Katia, utilisée comme domestique par le colon Chêne. « *Le grand chef Ataï, écrit Apollinaire Ataba, réunit son conseil dans la grande case ronde. Le Takata (sorcier, guérisseur, devin) avait revêtu sa longue tunique de poils de roussettes et de plumes de notous. Les guerriers dans la rivière toute proche avaient poli les pierres de leurs frondes et affûté leurs lances et leurs flèches...* »

## Deux mondes qui ne se comprennent pas vont s'affronter

En refusant de rendre la jeune femme, le colon Chêne signe son arrêt de mort et déclenche l'ouverture des hostilités. Le 19 juin 1878, il est abattu ainsi que les siens. Sa maison est incendiée. Deux mondes qui ne se comprennent pas vont s'affronter. L'enjeu ? Leur existence respective. Entre le 21 et le 23 juin, les gendarmes arrêtent sans ménagement et sans respect les chefs de Dogny devant leurs sujets. En maltraitant des chefs c'est, sans le savoir, tout l'édifice de la culture kanak qu'ils attaquent.

Les 24 et 25 juin, des familles européennes sont massacrées à La Foa. « *Le 25 juin 1878 à 5 heures du matin, nous fûmes prévenus par le Directeur de la Fonwhary que les gendarmes de la Foa étaient assassinés par les Canaques* » écrit la caporal Stanislas Dubois. Les tribus de Moindou, Moméa, Farino, Pocquereux, de la vallée de Thio se soulèvent. Les colons se réfugient au poste de Téremba. Ils organisent leur défense. A Nouméa, c'est la panique.

Le lieutenant Servant, en militaire avisé, est conscient que diviser pour régner est une tactique de guerre éprouvée. Il cherche à obtenir le ralliement des Canala. Ceux-ci sont plutôt réticents. « *Il les gagnera à sa cause en offrant son fusil* » nous dit Bergé Kawa. Le 3 juillet, le colonel Gally Passebosc - qui avait juré d'éliminer les autochtones comme l'ont fait les Anglais en Tasmanie - quitte Fonwhary pour Boulouparis. La troupe s'arrête pour réparer les fils du télégraphe coupés. D'un coup, les insurgés attaquent. Ataï abat le colonel d'un coup de fusil avec sa dernière cartouche : « *un pied de marmite en fonte!* » Le commandant Rivière se rend à Boulouparis en brûlant tout sur son passage. Le 21 juillet, six colons sont tués à Moindou. Le 24 au soir, 200 guerriers attaquent le fort de Téremba, ils seront repoussés par les fusils à piston. C'est la lutte du pot de terre contre le pot de fer. La magie de guerre trouve ici ses limites. Deux civilisations s'affrontent. Car c'est d'une guerre qu'il s'agit. Les

Kanak mènent des actions de guérilla. « *Il ne fut pas facile d'atteindre les insurgés* » dira le commandant Rivière. « *Partout on l'on croyait les surprendre, ils disparaissaient subitement sans laisser de traces.* »

Le 1<sup>er</sup> septembre 1878 une battue systématique a lieu à Uraï. Les troupes françaises et leurs supplétifs kanak prennent en tenaille les révoltés. Ataï est tué par un dénommé Segou et sa tête ainsi que celle de son sorcier sont coupées. Apollinaire Ataba écrit : « *La mort tragique de celui qui fut l'apôtre de l'union, de la liberté et de l'indépendance de son peuple doit être pour les autochtones et pour les Européens calédoniens le symbole de l'esérance. Il avait inconsciemment lutté pour qu'un jour, les Calédoniens noirs et blancs ne forment plus qu'un seul peuple qui baignera ses racines dans le sang de celui qui voulut combattre et mourir pour leur liberté.* » En mourant, Ataï rejoint le mythe et la légende. Ses faits d'armes se racontent encore aujourd'hui dans les récits de la tradition orale.



Le poste des surveillants militaires du camp pénitentiaire, région de La Foa mai 1874. (Photo Hughan, ANC).



## Phrénologie, craniologie, racisme scientifique et expansion coloniale...

Le Dr Paul Broca auquel la tête d'Ataï a été remise à son arrivée en France en 1878 s'est intéressé aux relations entre l'anatomie du crâne et du cerveau et les capacités mentales comme l'intelligence. Broca n'était pas eugéniste mais partageait avec son époque la conviction d'une hiérarchie intellectuelle des races et des classes. Bien que n'ayant pas eu de démarche politique dans ses recherches, Broca était convaincu de trouver dans le volume de l'encéphale la mesure exacte de l'intelligence humaine : c'était là l'axiome de toutes ses démarches scientifiques.

Le colonialisme du XIX<sup>e</sup> siècle s'est accompagné de théories anthropologiques racistes prétendument sérieuses, colportées par des institutions et des publications « prestigieuses » d'après les standards de l'époque. En réalité, le « racisme scientifique » du XIX<sup>e</sup> siècle, transposé aussi dans les manuels pédagogiques et dans l'ensemble de l'éducation, convenait à merveille aux intérêts du lobby colonial.

## Conserver une mémoire de l'histoire humaine

Le Musée de l'Homme à Paris où se trouvaient les crânes d'Ataï et de son sorcier possède l'une des plus grandes collections de restes humains. Des restes humains qui représentent de véritables archives et un bien commun de l'humanité, selon le docteur Alain Froment, qui en 2011 était le responsable scientifique des collections d'anthropologie biologique de cet établissement parisien.

« La collection de restes humains compte plus de 20 000 éléments dont 17 000 crânes. Parmi les plus célèbres : Descartes et Saint-Simon. Mais ce ne sont pas ces personnages-là qui comptent le plus, mais la valeur statistique de l'ensemble, qui donne une représentation fidèle de la diversité de l'humanité. »

Le médecin estime qu'il est important que tous les peuples du monde y soient représentés. « En anthropologie comme en médecine, ce sont d'abord les Européens qui ont été étudiés et qui ont servi de norme, alors qu'en fait, ils ne sont qu'une minorité parmi d'autres. » Les collectes d'ossements, qui ont culminé à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, cor-

respondent à la contribution des grandes expéditions scientifiques.

« Les recherches sont surtout faites dans deux domaines » poursuit Alain Froment. « L'anatomie évolutive (où l'imagerie prend de plus en plus d'importance) surtout pour comparer la variation morphologique de l'Homme actuel avec celle des fossiles que l'on découvre constamment et la bioarchéologie ou reconstitution des modes de vie (alimentation, maladies...) des populations du passé. Dans ce domaine, la biologie moléculaire devient très importante. » L'imagerie en 3D ne peut-elle pas se substituer à ces collections ? « Il est important de conserver des

ossements et non pas une simple collection virtuelle » répond le responsable scientifique des collections, « car c'est dans les os que l'on peut extraire l'ADN ou les autres éléments (isotopes stables, carbone 14, traces de microbes etc.) qui servent à nos analyses. De plus, cette technologie va devenir de plus en plus sophistiquée et de nouvelles méthodes que l'on n'imagine pas encore, permettront toujours d'aller plus loin dans ces travaux. Les restes humains sont donc de véritables archives, et un bien commun de l'humanité. C'est grâce à ces études que l'on peut conserver une mémoire de l'histoire humaine. » ■

## Le retour d'Ataï

Depuis 2014, les reliques d'Ataï et de son sorcier étaient conservées à la tribu de Petit Couli à Sarraméa, en attendant de trouver le site adéquat pour leur inhumation.



En 2014, Ataï et son sorcier sont de retour à Petit Couli. Une grande satisfaction pour le chef Bergé Kawa qui n'a cessé de réclamer la restitution des reliques de son ancêtre.



Recueillement autour des deux cercueils.



Comme lors de l'inhumation cette année, une foule nombreuse était venue rendre hommage au chef de guerre en 2014 à Sarraméa.

# Nîi mwè ngê nââ xârâcùù

## Les différents noms des taros en langue xârâcùù

Nîi-mwè xwâsé ngê nââ xârâcùù, nâ bwèrè, nîi-ri xuu dèkèèrè. Châmwââ xwâ mwè, nâ châmwââ nîi mwè bare. Kâmûrû téégwèré chaa mwè tówâ kèèbwa rè nè-rè, kèè-bwa rè baraa-rè, kèè-nû rè kûsia rèè mè kèè-pécéé rèè. Nâ kèèrè bwa tówâ ku, kâmûrû pâ bare mwè téé gaa nè-rè, gaa baraa-rè, mè gaa kèrèè mè. Tò nâ, nîi wâ ché mè **jari** wè mwè a, **wako** wè a, **bwii** wè a, **waapèngâ** wè a, tōōi **boraa** mè. Nîi toanôô châmwââ xwâ jari, châmwââ xwâ bwii, châmwââ xwâ boraa mè waapèngâ mè. È xwi bare na **mwè kari** mè **mwè mîâ**, kèèrè **kwèè** mè **kanabo** mè. Ri va xwi bare ngê wè mîi mwè bwa è pèmè na kèmè chaa kètè : nîi tèpe téé **mwè walise**, **mwè papu**, **wako**, **kiamû**, **bwii dipu** mè **wagap**, kèèrè bare sè **afādè** mè. Kèè-tuè rè chaa mwè, gaa-rè, mè kètè bwa è pèmè na mwè kè nâ, ri nōō wâ ké kèèbwa rèè bwa è xwipuure mè nîi mwè xwâsé ngê nââ xârâcùù. Aja fè bwèrè nîi mwè è xuu dèkèèrè, bwèrè ri pua dia bare.



Il y a beaucoup de noms de taros en langue xârâcùù, mais pour certains d'entre eux, on retrouve des noms bien insolites. Plus il y a de variétés de taros, plus il y a de noms en langue. On reconnaît un taro d'eau par la forme de ses feuilles, sa tige, ses racines ; mais également par la façon dont il pousse, s'il a des rejets ou pas. Et comme l'igname, un taro se différencie d'un autre par la couleur des feuilles, de la tige et du tubercule.

A ce moment-là, on appellera telle variété **jari**, une autre **wako**, ou **bwii**, ou encore **waapèngâ** et **boraa**. Ce sont là les différentes variétés qu'on trouve habituellement et qui possèdent de nombreuses autres sous-espèces. On trouve également le taro jaune, **mwè kari**, ou le taro rouge, **mwè mîâ**, tout comme les taros **kwèè** et **kanabo**, etc. D'autres taros portent des noms qui situent leur provenance, à l'instar de **mwè walise**, le taro de Wallis, **mwè papu**, le taro de Papouasie, ou encore **wako**, **kiamû**, **bwii dipu**, **wagap**, ou encore celui qu'on nomme **sè afādè** (femme voyageuse). La manière dont pousse un taro, sa couleur, sa localité d'origine, ce sont autant d'éléments qui contribuent à la pléthore

d'appellations en langue xârâcùù.

Voici quelques noms de taros un peu bizarres, dont certains peuvent faire sourire.

- **Sè afādè**, è ché nîi-rè nâ dōbwa è chaa mwè è fādè mè na, è kèèrè bwa è sii chaa dō mwè.
- **Mwè tuutaa**, è téé faùdù yee tuutaa bwa, è-xwi na dōbwa baraa-rè tãâ tēpùù péré, nâ è tuè mè sii dapwii.
- **Bōōmè rè pōō**, è xù nîi-rè kèèrè nâ dōbwa nèpwéé nè-rè pōō chéé.
- **Asakwāde**, bwèrè ri ché mè **asarè kwādè**, chaa mwè nîi toanôô bare châmwââ xwâ-rè.
- **Pāā ketè**, bachéé xwâ-rè : è xwi na **pāā ketè ngürü**, **pāā ketè kōdō** mè **pāā ketè kōxuu**.
- **Bwamîā pōōwé**, nîi ché mè bwamîā pōōwé dōbwa chaa xwāmîā nōō wâ nè-rè, è dùmāā xwāmîā bwa tō bwa wè nâ pōōwé.
- **Mwè xwèrèbwè** : è ché nîi-rè kèèrè nâ è xwi na kèrèè. Dōbwa nâ nîi xūtāā è, gaa nèpwéé-rè dùmāā nèpwéé chaa bwè dōbwa nâ ò mèrè.

- **Sè afādè**, la femme qui voyage, *la voyageuse*. On l'appelle ainsi car cette espèce « a voyagé » jusqu'ici et, implicitement, ne fait pas partie des « vrais taros ».
- **Mwè tuutaa**, *taro sans retenue*. On le compare au bambou du même nom car les tiges sont raides et le pied mère pousse en donnant de nombreux rejets.
- **Bōōmè rè pōō**, *front enfoncé*, on dit cela à cause d'un creux à l'intérieur de la feuille.
- **Asakwāde**, *celle qui a les mains dans le dos* ; ou **asarè kwādè**, *celle qui affronte le vent*. Ce taro compte plusieurs variétés.
- **Pāāketè**, *dents du poulpe*. Il existe 3 sortes : le noir **pāāketè ngürü**, le vert **pāāketè kōdō**, et le tacheté **pāāketè kōxuu**.
- **Bwamîā pōōwé**, *calvitie de la poule sultane*. On l'appelle ainsi car il y a une tache rouge sur la feuille qui ressemble à la crête de l'oiseau.
- **Mwè xwèrèbwè**, *taro excrément de crabe*. Lorsqu'on le cuisine, l'intérieur du tubercule donne une couleur jaunâtre semblable à celle que l'on retrouve à l'intérieur du crabe cuit.

Chaa mwè, è sii xù dōpwécōō nîi-rè, è va xwi na chaa kèèbwa rèè è xwipuure mè è va pè nîi nâ. Nâ kèèrè bwa è xwi sae tówâ ku, dōbwa nâ kâmûrû sii nexâ nîi chaa mwè, è fapè ngê è chaa bōōpéci è su tówâ nāmè : « **ché mè nîi-nâ** », tōōi « **xù mè nîi-nâ** ».

On ne donne pas n'importe quel nom à un taro, il y a bien une raison pour qu'il porte un nom particulier. Et comme l'igname, lorsqu'on ne connaît pas le nom, on lui colle une étiquette portant les inscriptions suivantes : **ché mè nîi-nâ**, *dites mon nom*, ou bien **xù mè nîi-nâ**, *donnez-moi un nom*.



Texte proposé par l'antenne Xârâcùù de l'Académie des Langues Kanak.  
Les données en langue xârâcùù ont été recueillies en 2011 auprès de Madame Adélaïde Kasovimoin.



# La recette de Food forest connexion

## Pâte à tarte au taro

### Préparation

Faire bouillir des taros de montagne ou des taros bourbon dans leur peau à partir d'eau froide. Il faut environ 200 g de taros cuits pour une grande tarte. Laisser refroidir les tubercules qu'on va ensuite peler et couper en cubes.

Ajouter une cuillère à soupe d'huile (huile de coco par exemple)

1 pincée de sel

20 g de farine (farine de banane verte ou de taro, ou toute autre farine)

Écraser au pilon ou au mixeur.

Si vous utilisez un mixeur, il faut l'arrêter dès qu'une boule se forme afin qu'elle ne devienne pas collante.

Étaler la pâte et la garnir avec les ingrédients de votre choix.



Julien Le Breton de Food forest connexion a présenté sa recette de pâte à tarte à partir de taro lors de la fête de la nouvelle igname au centre culturel Pomémie.

Reporté à une  
date ultérieure



Festival Ânûû-rû Âboro Pwêêdi Wiimîâ du 15 au 23 octobre 2021

RAZ-DE-MARÉE MARÉE DESCENDANTE		UN TRUC EN PLUS CITÉ CORSAIRE	RESSERRÉES SOUFFLE AU NORD-OUEST		UNITÉ DE PRESSION ATMOSPHERIQUE		TOILETTES DE CHAISE OU DE CABESTAN		PHARES SUR LE PONT DU BATEAU
			4		JETÉE AU MOUILLAGE NON PAYÉ				7
ROUGE EN MER BANQUIER MONDIAL						LE LESOTHO SUR LE WEB		ÇA LAISSE LE CHOIX VIEILLES CHARRUES	
		VAGUES POUR LE SURFEUR						8	
EXPÉDITION SAVOIR-FAIRE					SPORT BALNÉAIRE ENTRE 2 MARÉES				RETOUR DE VAGUE
		EN FIN DE MESSE		3		ACCORD RUSSE ARCHIPEL DES CÔTES-D'ARMOR			LOURD SUR LES BORDS
SIGLE ROYAL ESTUAIRES BRETONS			SOMMET ONCLE D'AMÉRIQUE				BRÉHAT OU MOLÈNE VALEUR REFUGE		
				1000 POUR CAPITAINE HADDOCK RANGE LA VOILE					
PRÉNOM SCANDINAVE NABOT					AVAIT COURS EN ITALIE				PERMET D'ACCOSTER AU PORT
	9				EXCLAMATION MARÉE MONTANTE		ON EN TROUVE AUX THERMES MARINS		6
HISSÉ À L'ARRIÈRE DU NAVIRE	RELATIONS DE CONFIANCE	GONFLE LES VOILES	SIGLE RÉPUBLICAIN DE MÊME		OBTENU			VIEUX FRANÇAIS HALO DE LUMIÈRE	
							TRANCHE DE VIE PATRIMOINE GÉNÉTIQUE		VILLE DE PROVENCE
A VÉRIFIER AVANT D'APPAREILLER PHÉNOMÈNE CLIMATIQUE	5				EXPLOSA AU-DESSUS DES ANGLAIS				
			PASSÉ SOUS SILENCE			TIR AU RUGBY			
FAUX MARBRE				1	PLEIN OUEST			2	

1	2	3	4	5	6	7	8	9
---	---	---	---	---	---	---	---	---

## Solutions

L	N	V	N	O	P	C	U	T	S
P	O	R	D	T	U	O	N	I	N
V	L	V	S	O	E	I	E	M	
N	V	A	N	O	T	L	V	A	P
C	O	C	U	N	R	F	E		
V	S	H	E	T	M	O	N	G	
S	V	H	I	R	E	L	A	F	O
S	D	R	O	B	A	S	S	I	R
E	T	I	E	T	E	T	M	S	
R	V	A	R	D	A	R	T	E	V
E	F	E	S	U	R	I	O	A	N
X	U	V	E	L	R	O	R	I	M
U	O	R	D	O	B	A	B	B	
E	F	A	N	C	R	E	N	T	J
F	W	P	E	R	S				

## Les signes les plus fréquents du cancer du sein

Changement  
de couleur  
des aréoles

Taches rouges  
ou modifications  
du grain  
de la peau



Réfraction  
du mamelon

creux  
dans  
le sein

écoulement  
anormal

Boules



*Si vous constatez un changement,  
prenez rendez-vous avec votre médecin  
ou votre sage-femme et faites  
un examen de routine chaque année*

Pour tous renseignements :

**Tél : 25 07 65**

[f SantepourtousNC](https://www.santepourtous.nc)  
[depistage.sein@ass.nc](mailto:depistage.sein@ass.nc)

# KONIAMBO NICKEL

## TOUS ENSEMBLE,

CONTRIBUONS À ATTEINDRE NOS OBJECTIFS  
POUR UNE ENTREPRISE DE CLASSE MONDIALE



**CHEZ KONIAMBO NICKEL,**  
CHAQUE PERSONNE A SON RÔLE  
DANS NOTRE SUCCÈS



[www.koniambonickel.nc](http://www.koniambonickel.nc)